

le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA COTE DU-SUD

Série D, Vol. 3, No 46

Jeudi, 18 janvier 1968

MONTMAGNY

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

hebdomadaire

publié

le jeudi

10 ¢

PORT PAYE A MONTMAGNY

"Les personnes qui

acceptent des

responsabilités

forment l'élite

d'aujourd'hui"

J.-P. CLOUTIER



BARN DANCE DES FILLES D'ISABELLE. Cette photo a été prise samedi dernier au club le Bûcheron à une manifestation du Carnaval isabellien, Assises, on reconnaît les duchesses du Carnaval: Mlles Danielle Paradis, Ghislaine Mercier, Monique Bélanger, Roland Després. Debout de g. à d. Mmes Louise Montminy, Florian Coulombe, Thérèse Caron, Lauréat Caron, M. Jean-Marie Roy, Grand Chevalier, le Dr Cajetan Gauthier, maire de Montmagny, Mme Jean-Marie Roy, Mme Jean-Paul Cloutier, Mme Jeannine Proulx, l'hon. Jean-Paul Cloutier et Mme Jeanne Montminy.



LE MONTEL DE LA LIGUE INDUSTRIELLE. La photo nous montre les joueurs du Montel. En avant de gauche à droite: Réal Laflamme, Guy Bélanger, Clément Jacques, Michel Paquet, Gérard Drouin, Clément Montminy. Debout dans le même ordre: Jérôme Roy, entraîneur Gilles Laberge, Gaston Côté, Jacques Humbert-Droz, gérant, Gilles Gaudreau, Marc Dusablon, Claude Jacques, Rosaire Bolduc, Yvon Paquet, Ghislain Boulanger, Roger Corneau, instructeur.

**Le bureau d'ass.-
chomage fermera**

définitivement

le 31 mars

prochain

Les brigadiers d'autobus scolaires aident la cause de la sécurité

"Les jeunes brigadiers qui sont de service dans les autobus d'écoliers aident non seulement la cause de la sécurité et du bon ordre mais ils aident aussi celle du chauffeur de l'autobus", affirme le CLUB AUTOMOBILE QUEBEC (CAA-AAA).

"Ils sont la réponse idéale au grave problème que suscite depuis quelques années la prolifération de plus en plus accentuée des autobus d'écoliers."

Selon un porte-parole du Club Automobile, "partout où les brigades d'autobus fonctionnent comme elles le doivent, le bon ordre, la propreté et la sécurité règnent dans les autres et la tâche du chauffeur en est d'autant faci-

litée. Il peut alors apporter plus d'attention à sa conduite, le brigadier représentant pour lui un collaborateur fidèle.

La formule recommandée par le Club est la suivante: un brigadier prend place à l'arrière de l'autobus, un autre en avant. Lorsque l'autobus s'immobilise pour laisser monter ou descendre des passagers, le brigadier posté à l'avant descend de l'autobus, aide au besoin, ses compagnons ou compagnes à descendre, et ensuite, tout en précédant les élèves, va se placer à l'avant gauche de l'autobus et parallèlement à l'extrémité gauche de celui-ci. Après avoir vérifié la circulation dans les deux sens, il obtient l'assentiment du chauffeur qui, à l'aide de ses rétroviseurs et en raison de sa position élevée, est en mesure de bien voir, et laisse finalement traverser les écoliers en toute sécurité.

Comme on le voit, il n'a pas eu lui-même à s'exposer puisqu'il lui est dicté de ne pas quitter son poste à l'avant de l'autobus. Ils ne doit que surveiller la traversée de ses compagnons.



Cette photo nous fait voir les brigadiers d'autobus scolaires à l'oeuvre sur le Boulevard Taché, non loin de l'école St-Pie X. Ce cliché se répète à des centaines d'exemplaires à travers toute la province et c'est un gage de sécurité pour nos écoliers.

Budget municipal de \$29,351 à St-Philémon

Pour le présent exercice financier 1968, le municipalité de St-Philémon, dans le comté de Belchasse, a adopté un budget de \$29,351.

Par ailleurs, les dirigeants municipaux ont décidé de fixer à \$2.00 du \$100 d'évaluation imposable le taux de la taxe foncière générale et spéciale. Il s'agit d'une diminution importante de l'impôt foncier puisque l'an dernier, le taux en vigueur était de \$3.00 du \$100.

Etant donné que l'évaluation imposable de la municipalité se chiffre à \$423,875, l'impôt foncier rapportera donc la somme de \$8,432.

Les autres revenus prévus par le budget sont: taxe de vente, \$15,000; subventions gouvernementales: \$3,600 (entretien des chemins en hiver) et \$2,268 (services de protection contre incendies).

Les prévisions budgétaires au chapitre des dépenses sont celles-ci: travaux publics, \$8,580; administration générale \$2,861; loisirs, \$1,000; assurances, \$325; assistance publique et sociale \$600; intérêts sur emprunt, \$600; construction de citernes 4,385; construction d'une salle municipale, \$10,000; et diverses autres dépenses pour \$1,000.

DU CHANGEMENT AU CONSEIL

Bien que les élections municipales qui devaient avoir lieu ce mois-ci aient été différées à plus tard, il y a quand même eu du changement dans la composition du conseil de la paroisse de St-Philémon. A la suite de l'absence du conseiller Roméo Nolet à trois séances régulières consécutives, M. Martin Roy remplacera désormais ce dernier au siège no 1.

Telvec tournera un long métrage sur la famille du ministre J.-P. Cloutier

Par T. Tremblay

Après avoir fait l'objet d'un reportage du quotidien "Le Soleil" durant la période des Fêtes, (reportage qui a été reproduit intégralement dans notre journal), voilà que la famille du député de Montmagny à l'Assemblée Législative sera en vedette dans un long métrage d'une heure et demie, à la télévision éducative.

En effet, la famille de M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être Social sera à l'honneur dans une production de Telvec qui devrait passer sur le réseau de la T.V. éducative durant les prochains mois.

Déjà, samedi dernier, les cinéastes se sont rendus à St-Paul, à la demeure des Cloutier, pour préparer les premières ébauches du film projeté.

La famille de notre député provincial semble très recherchée par les média d'information. Qu'elle ait été choisie encore une fois pour représenter la famille type du ministre québécois, c'est sûrement un grand honneur qui échoit à cette illustre famille, surtout si l'on songe à la pléiade de vedettes que l'on retrouve sur le Conseil des ministres de la province.

La réputation de travailleur acharné que s'est acquise le ministre et la simplicité toute na-

turelle que l'on retrouve tant chez lui que chez son épouse, vaudront à cette honorable famille d'être montrée en exemple à travers une partie de la province.

Unité Sanitaire

- LUNDI 29 JANVIER:
 - Examens pour cartes de santé
 - Inspections sanitaires
 - Examen médical scolaire
- MARDI 30 JANVIER:
 - Inspections sanitaires
 - Examen médical scolaire
 - Hôpital: Clinique de BCG
- MERCREDI 31 JANVIER:
 - Inspections sanitaires
 - Examen médical scolaire
- JEUDI 1 FEVRIER:
 - Inspections sanitaires
 - Examen médical scolaire
 - Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés
- VENDREDI 2 FEVRIER:
 - Inspections sanitaires
 - Examen médical scolaire
 - Hôpital: Clinique de BCG

Tél.: 248-3312
Rés.: 248-0938

Comptoir de Chaussures Enr.

Réal Montminy, prop.

Chaussures de qualité pour hommes, dames et enfants

113, rue St-Jean-Baptiste Est, MONTMAGNY

REMI BERUBE

D. C.

CHIROPRAATICIEN
RAYONS-X

BUREAU:
MARDI - MERCREDI
2 à 5 hres P.M.
6½ à 9½ soirée

128, rue St-Jean-Baptiste (Edifice Banque Provinciale) Montmagny

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUE
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 247-5262

SERVICE GRATUIT

de posage de prélatris, tapis ou tuiles achetés de

Vous ne payez que le prix courant

Bertrand Blanchard

151, 11e Rue - Montmagny

Pour échantillons ou estimés, venez ou téléphonez à 248-1555

Langlois & Frères Enr.

Roger Langlois, prop.

Vendeur de scies à chaînes

McCulloch - Homelite - Pioneer

Rue St-Jean-Baptiste - MONTMAGNY - 248-3276

Autos-neige Bombardier
Tondeuses à gazon
Bicycles YAMAHA
Moteurs hors-bord

Discussion tendue à la Régionale Pascal-Taché

"DEUX CAPITAINES SUR LE MEME BATEAU!"

Au cours de la dernière assemblée régulière de la Commission scolaire régionale Pascal-Taché, le 18 janvier, les interventions du commissaire Adrien Boudreau ont provoqué à certains moments des discussions tendues et des réparties assez vives parmi les commissaires.

M. Boudreau demanda qui avait autorité à l'école de formation professionnelle située dans l'ancienne usine de M. Georges Collin? "C'est la Régionale qui paye le loyer, l'équipement et les professeurs et je trouve anormal

que c'est un directeur de l'Ecole des Métiers qui donne des ordres à nos professeurs." d'ajouter M. Adrien Boudreau. Ce dernier enchaina en déclarant: "Il y a là un conflit de juridiction et il serait temps que la Régionale y voit avant que la situation ne se détériore. Il y a deux capitaines sur le même bateau!" de conclure le commissaire.

"VOUS SOULEVEZ DES PROBLEMES INUTILES!"

Dans un autre domaine, M. Boudreau a demandé quelles étaient les fonctions de Mme Lauréat Richard à la Régionale?

M. Georges Caron, président de la Régionale, a répondu que M. Robert Goulet serait présent à la prochaine assemblée et fournirait ces informations.

Revenant à la charge, le commissaire Boudreau insista pour avoir des précisions sur l'engagement de Mme Richard et le travail qu'elle fait, alléguant que le président était supposé être au courant de ces faits.

A ce moment, M. Georges Caron répliqua: "Certains commissaires tentent de soulever des problèmes inutiles en posant des

questions sur toutes sortes de détails. En fin de compte, les choses ne se passaient pas autrement avant que j'accède à la présidence."

ENCORE LE CENTRE CULTUREL

Abordant la question du Centre culturel, le président Caron a confirmé qu'il s'était rendu rencontrer le sous-ministre de l'Education en compagnie du maire Gauthier et de l'hon. Jean-Paul Cloutier. Le dernier délai consenti par le Comité du Centenaire serait le 1 juillet 1968, date à laquelle le Centre devra être terminé.

CONSEILLERS EN ORIENTATION

Il se pourrait bien qu'à cause de restrictions imposées par le ministère de l'Education, la Régionale ne puisse engager dès maintenant deux conseillers en orientation dont elle aurait besoin. C'est ce qu'a révélé M. Majella Webster qui expliqua que d'ici au 1 mai 68, les régionales ne pourront engager des employés autres que des enseignants. Comme les orienteurs ne sont pas des enseignants... alors...

Projet de refuge pour personnes handicapées à Montmagny

(TT) Alors qu'il portait la parole devant les Chevaliers de Colomb de Montmagny, réunis dimanche dernier pour fêter le Grand Chevalier Jean-Marie Roy, M. le maire Cajetan Gauthier a dévoilé un projet que la Cité ambitionne de réaliser avec l'aide de toute la population.

Il s'agit de la construction d'un refuge pour vieillards impotents ou quasi-impotents et pour l'enfance exceptionnelle.

Questionné sur ce projet nouveau et jusqu'à aujourd'hui caché, M. le maire a bien voulu explicitement davantage tout en admettant que cette initiative n'en était qu'à l'état presque embryonnaire.

A la question: "est-ce un deuxième foyer d'Youville que

projetez de construire?", le Dr Gauthier a fait cette réponse:

"Non. Ce n'est pas tout-à-fait cela. Il s'agit, en somme, de donner un foyer aux vieux dont on ne peut pas prendre charge dans cette sorte de maison ou dans les centres d'hébergement ordinaires" de déclarer le premier magistrat,

qui continua: "Vous savez, il y a des vieux qui font vraiment pitié à voir. Ils ne peuvent marcher seul, manger seul, se rendre seul au cabinet d'aisance. Ces vieux dont bien souvent la parenté vient rendre visite seulement les jours de l'arrivée du chèque de pension. C'est à eux que nous pensons dans notre projet aussi à l'enfant exceptionnel"

de dire en terminant le maire de la Cité de Montmagny.

Fait unique

à

Montmagny

Jeudi le 18 janvier 1968, se réunissaient au centre sportif "Le Bûcheron" plusieurs organismes locaux pour discuter de la formation du Comité Culturel de la Cité de Montmagny. Cette réunion avait été convoquée par MM. Angelo Nittolo et André Fournier respectivement commissaire et adjoint à la commission des Activités sociales de la Jeune Chambre de Montmagny Inc.

Ce comité a pour but d'unir les divers corps intermédiaires de la Cité afin de canaliser les efforts de chacun dans le domaine culturel.

Nous avons apprécié la présence des représentants des groupes suivants: Les Lions, la Chambre de Commerce, CKBM, la J.O.C., le Choeur Hallélou, le Courrier, le Club de Golf, la Soc. d'Agriculture, les Dames Fermières et les Filles d'Isabelle.

De plus nous pouvions remarquer un observateur de marque, le Dr Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny.

A la suite de la discussion, l'assemblée accepta en grande majorité le principe de la formation du Comité Culturel.

La deuxième assemblée aura lieu mardi le 30 janvier 1968, à 20 heures, au centre sportif "Le Bûcheron". Nous comptons sur la présence des organismes qui étaient présents et sur tous ceux qui n'ont pu se rendre à la première invitation.

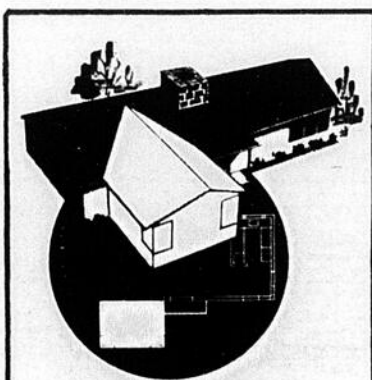
Claude Doyon,
J. C. de Montmagny Inc.

Les Lacordaires de St-Thomas vous invitent

Le Cercle Lacordaire de St-Thomas vous invite à une autre soirée mensuelle qui promet d'être des plus intéressantes, car le Père Noël a laissé, lors de son passage le mois dernier, toute une provision de gaieté et d'enthousiasme.

Cette soirée aura lieu à la salle de l'Ecole Beaubien, dimanche, le 28 janvier prochain, à 8 heures 15. Vous êtes tous invités à vous y rendre car il y aura du divertissement pour tous les goûts.

Voici à peu près le programme qui vous est réservé:



Armand GAGNON
Entrepreneur général

7 rue Bernatchez
Montmagny
Tél.: 248-1805

Du chant, des sketches amusants, de la musique, et en plus, une causerie que vous donnera une personne qui a déjà été entendue et très appréciée lors de nos soirées, soit notre ancien aumônier, M. l'abbé Martin Lamarre.

Cela suffit pour vous convaincre que vous ne vous ennuierez pas dimanche, le 28 janvier, à la salle de l'Ecole Beaubien. Venez nombreux.

Bedard Automobiles
L.T.E.F.
VENDEUR AUTORISE
Ouvert jour et nuit — Service général
116, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST, MONTMAGNY, P.Q. TEL. BUR. 248-3553

ESCOMPTE APPRÉCIABLES CETTE SEMAINE

HABITS	Prix détail	SPECIAL
	\$89.95	\$55.00
	\$39.95	\$24.95
	\$79.95	\$69.95
		(avec 2 pant.)
	\$55.95	\$39.95
	\$49.95	\$35.95
PALETOTS		
	\$29.95	\$19.95
	\$99.95	\$65.95
	\$89.95	\$69.95
VESTES DE VELOUR		
	\$29.95	\$19.95
CHEMISES D'OUVRAGE en édreton		
	\$ 3.98	\$ 2.98
MITAINES doublées		
	\$ 2.98	\$ 2.25



Nous voyons sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Ls-A. Couillard, propriétaire du magasin ainsi que M. Réal Paradis président du Rotary et administrateur à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, tirant le billet chanceux qui fut celui de M. Joseph Montminy, veneur pour A.A. Blais Automobile, et à sa droite, M. Jos. B. Cloutier, gérant du magasin. M. Montminy se mérite \$75.00 en marchandise.

Voyez notre vitrine
Venez constater

ENREGISTREZ-VOUS LE PLUS TOT POSSIBLE LE TIRAGE A LIEU TOUS LES SAM. A 5 H. P.M.

RENDEZ-VOUS FAIRE UNE VISITE



AU MAGASIN Ls-A. COUILLARD

Tél.: 248-1660

70, RUE DU PALAIS DE JUSTICE (Voisin de la Com. des Liqueurs)

LIVRAISON GRATUITE
DEUX PHARMACIENS LICENCIES
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

Un grand choix de cadeaux, tels que
COSMETIQUES - KODAKS - CHOCOLATS "Laura Secord"

PHARMACIE MONTMAGNY Enr.
Roger Blanchet, B.A., L.Ph., prop.

Tél.: 248-0343
114, AVE DE LA GARE MONTMAGNY

d'ici à l'été

Intervention remarquée de l'hon. Jean-Paul Cloutier à Ottawa

Toute la presse du pays a longuement commenté la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé et du Bien-Être qui a eu lieu à Ottawa la semaine dernière.

L'hon. Jean-Paul Cloutier qui dirigeait la délégation du Québec, a soumis un mémoire, qui, aux dires des experts et commentateurs, était le plus complet et le mieux présenté de tous ceux qui ont été discutés à cette importante rencontre. Même la presse anglophone a admis que c'était le Québec qui était arrivé le mieux préparé à ces entretiens.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi, l'hon. Cloutier a clairement exprimé les vues du Québec dans le domaine de la sécurité sociale. Selon M. Cloutier, l'assurance-chômage, les politiques de main-d'oeuvre, les allocations familiales, les pensions de vieillesse, sont des éléments indissociables qui ne doivent dépendre que d'une autorité, pour être efficaces. On a vu récemment, dans notre région, quelles complications résultent du chevauchement des juridictions dans le domaine de l'éducation des adultes, par exemple.

Ottawa persiste à percevoir des impôts pour des fins provinciales. Sous prétexte d'uniformité, le gouvernement fédéral impose des conditions sans tenir compte des vues des provinces à qui il appartient de prendre elles-mêmes ces décisions. Dans le cas du Québec, cette situation est franchement inacceptable.

C'est cette anomalie que le ministre Cloutier a bien mis en lumière à Ottawa en déclarant:

"Au Canada les principales mesures de prévention et de réhabilitation en ce qui concerne les travailleurs, sont l'assurance-chômage et les politiques de main-d'oeuvre. Or le lien entre l'aide sociale et ces mesures est si étroit que

nous en sommes venus à la conclusion qu'elles doivent toutes ne relever, du moins quant à leur administration, que d'un seul ordre de gouvernement. Prévention, réhabilitation et aide sociale doivent aller de pair et être intégrées dans un même système. Une seule autorité doit juger des moyens à engager dans chacun de ces secteurs."

"Un seul ordre de gouvernement doit être responsable de ces trois secteurs qui ne sont, au fond, que les facettes d'une même politique sociale. On ne peut demander à un gouvernement d'engager des sommes importantes dans l'aide sociale si un autre ordre de gouvernement est responsable de la prévention et de la réhabilitation".

Et M. Cloutier a justifié ainsi les revendications du Québec au sujet du programme d'allocations familiales du gouvernement fédéral:

"Nous en sommes venus à la conclusion qu'un système adéquat d'allocations familiales est le compagnon indissociable d'un régime satisfaisant d'aide sociale et qu'un seul ordre de gouvernement doit être responsable de l'un et de l'autre. En effet, il doit y avoir une relation étroite entre la structure et le montant des allocations familiales et la structure et les montants de l'aide sociale. Les unes et les autres doivent être déterminées suivant les conditions propres de chaque province qui appartiennent à des économies et à des structures sociales régionales".

"Qu'est-ce que le Québec veut?" nous a-t-on souvent répété. Dans l'esprit de la majorité des Québécois, les compromis actuels ne peuvent être que provisoires et ne sauraient tenir lieu de solution. Par la voix de son ministre de la Santé et du Bien-Être, Québec a clairement et fermement fait connaître sa position dans le secteur de la sécurité sociale. A ce point de vue, la conférence aura été profitable.

M. R.

le peuple est

ORGANE DE
LA COTE-DU-SUD
DEPUIS 1900

Tirage: 5,000 exemplaires

A LA REDACTION:
Maurice Rousseau
Thomas Tremblay

NOS BUREAUX SONT A:
62, rue St-Jean-Baptiste Est,
Montmagny - B.P. 128.
Tél.: 248-0415

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



BILLET

Pour vous...

... J'ai glané quelques extraits de courriers missionnaires... Et ceux qui croient que les gens qui vivent sous les tropiques sont des paresseux, des nonchalants, jamais pressés: partir dès 8 h. du matin avec seulement une tasse de café dans le corps, travailler, dos courbé presque sans arrêt jusqu'à 6 ou 7 heures de l'après-midi, pour souper, jamais à sa faim, et dormir sur un tas de guenille, le plus souvent, à même le sol".

"Tu ne vas pas manger, qu'est-ce que tu attends?"
— "Le salaire de ce soir," de me répondre.

"Je vais donc te donner ta demi-journée, tu pourras acheter quelque chose".

— "Surtout pas, car ma femme et mes enfants attendent pour manger ce soir. Je veux seulement une vitamine pour avoir la force de continuer ma journée".

Durant qu'il s'expliquait, j'ai envoyé une des élèves lui chercher un repas à la cuisine, et lorsqu'elle est arrivée, il s'est précipité à genoux pour me remercier. Je suis montée chez moi et, tout à coup, j'entendis un siffle. Je passai d'une fenêtre à l'autre pour découvrir qu'il appelait ses copains étendus aux quatre coins de la cour qui, comme lui, attendaient le salaire du soir pour se mettre un grain de riz sous la dent. Alors, ils étaient cinq pour partager le repas d'un. C'est du vrai partage?" (Dig. O.M.M.I.)

"Et savez-vous ce que c'est une école dans la rue? Les gens de l'extérieur s'arrêtent dans les portes. C'est sûrement une école-pilote de haute qualité! Les locaux sont ouverts des deux côtés sur la rue, et quand on sort le pied de l'école, il est déjà sur le trottoir. Et ces maisons twigiques du pays, avec toits de tôle ou de chaume, n'ont quasi que des portes comme murs. Une porte à tous les quatre pieds: on est dehors... Nous rêvons du jour où nous aurons une vraie école. Pour le moment, nous manquons d'argent..." (Rép. Dem.)

Et, tout ceci, s'est passé sur la terre des hommes en 1967! Si toutefois, nous ne nous sommes pas encore remis de nos trop plantureux repas du temps des fêtes, nous avons, je pense, par ces quelques témoignages, de quoi réfléchir quelques instants.

Angéline Saint-Pierre.

ON NOUS ECRIT...

Aux membres de L'A. C. M.

Nos remerciements sincères, aux groupes nombreux, de campeurs et campeuses, qui ont répondu à l'appel de leur Association de Campisme, pour la vente de la bougie, samedi soir, au profit des Fêtes d'hiver de Montmagny.

Les réponses ont été spontanées comme il fallait s'attendre, de nos amis de l'A.C.M.

Le travail s'est effectué dans un climat d'enthousiasme remarquable, chez chacun d'eux!

Bravo, à vous tous! Le succès est dû à chacun de vous, à votre grande générosité et votre bel esprit de collaboration.

Nous vous en sommes reconnaissants.

Nous souhaitons, une fois de plus, vous compter des nôtres, samedi soir le 27 janvier, pour fêter tous ensemble notre famille du Campeur 67.

Les responsables,
par Réjean Boulet.

Une colonie de vacances dans notre région

On reproche parfois à bon nombre d'associations de n'être que des groupements sociaux qui organisent des soupers et des soirées où l'on prend un "petit verre" en parlant beaucoup... et en agissant très peu. Si on regarde travailler les organismes de Montmagny et la région, on constate heureusement, que cette image de nos clubs sociaux est de moins en moins vraie. La dernière conférence de presse convoquée par les directeurs du Richelieu nous en a fourni une autre preuve.

Vous pouvez lire dans une autre page de notre journal les déclarations du président du Richelieu, M. Yvon Mercier au sujet de cette colonie de vacances pour enfants moins favorisés. Nous félicitons le Richelieu de cette magnifique initiative et est-il besoin d'ajouter que nous accordons notre appui entier à ce projet dont la réussite est non seulement souhaitable, mais nécessaire.

Ceux qui ont vu le Lac des Prairies, ce site extraordinaire à trois milles de Ste-Louise,

sont tous d'accord pour affirmer que l'endroit ne pouvait être mieux choisi pour une telle colonie de vacances.

Voulez-vous faire votre part, même si vous n'avez pas d'argent à donner? Afin de réduire les dépenses, le Richelieu vous tend la main et accepterait avec grand plaisir tout ce qui peut être utilisé dans un camp d'été: literie, ustensiles de cuisine...etc. Vous n'avez qu'à communiquer avec un directeur du Richelieu qui se fera un plaisir d'aller chercher vos dons. Vous pouvez aider aussi d'une autre façon au succès de la colonie: achetez votre carte pour assister au Bal Richelieu du 17 février. Vous participerez à une rencontre sociale des plus agréables et, en plus vous aurez le sentiment légitime de contribuer à une oeuvre éminemment sociale.

Quand cette colonie de vacances pour enfants défavorisés aura commencé à opérer, on se demandera comment on a pu priver si longtemps les enfants d'un tel service.

M. Rousseau

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de

Ci-inclus en paiement de cet abonnement.

NOM

ADRESSE

TAUX D'ABONNEMENT
Canada \$3.00 pour 1 an
\$5.00 " 2 "
E. Unis \$3.50 " 1 "

RETOURNEZ A:
Journal "LE PEUPLE"
62, rue St-Jean-Baptiste Est,
Montmagny, Qué.

La Cité de Montmagny va municipaliser l'aéroport

L'aéroport de Montmagny qui appartient présentement à Montmagny Air Service de M. Gilles Couillard, sera municipalisé sous peu. C'est ce qu'a annoncé cette semaine le mai-

re de Montmagny le Dr Cajetan Gauthier.

La piste qui a une longueur de 1800 pieds serait agrandie jusqu'à 3500 pieds. Une piste d'asphalte serait aménagée et le coût en serait défrayé par le Ministère des Transports fédéral.

On a cru comprendre que les autorités municipales de Montmagny avaient déjà reçu la confirmation de cette nouvelle depuis un certain temps, mais on avait trouvé préférable de ne pas la rendre publique afin d'éviter des spéculations possibles sur les terrains environnants. En effet la Cité s'est portée acquéreur de plusieurs terrains situés aux extrémités de la piste en prévision de l'agrandissement éventuel de l'aéroport.

Il s'agit là d'une excellente nouvelle et notre ville ne peut que profiter d'un aéroport amélioré où des avions plus nombreux et plus puissants pourront se poser.

Notre région est aux prises avec la grippe

Notre région n'est pas épargnée par cette épidémie de grippe qui sévit présentement au Québec. Les autorités de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ont confirmé que les visites étaient interdites depuis samedi, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Dans les écoles on note aussi un nombre élevé d'absences. A l'école Casault, 121 élèves étaient absents lundi, le lendemain plus de 225 ne se sont pas présentés aux cours. La même situation prévalait à l'école Notre-Dame, à l'Externat classique, à St-Pamphile, à Ste-Perpétue et à l'École normale de l'Islet. Les responsables de la Régionale ont suivi les recommandations du Dr. Antonin Bélanger et ont pris la décision de fermer ces écoles à partir de mercredi, pour une dizaine de jours.

Le Dr Bélanger de l'unité sanitaire de Montmagny nous a déclaré qu'il avait suggéré aux autorités scolaires de fermer les écoles afin d'éviter que la contagion ne s'étende davantage. "La promiscuité de l'école et des autobus est un milieu propice à la propagation de la maladie, c'est pour cette raison que j'ai recommandé la fermeture des écoles où la grippe commençait à se propager." Au sujet du vaccin anti-grippe, le Dr. Bélanger a dit qu'il diminuait sûrement les chances d'attraper la grippe mais que son efficacité n'était pas immédiate, l'immunité se fait sentir quelques semaines après l'injection. Les employés de Canadian Cellanese ont été vaccinés l'automne dernier et s'il y a eu des cas de grippe à cette usine ils sont très rares.

Le bureau d'ass.-chomage fermera définitivement le 31 mars prochain

Nous avons appris de sources fiables que le bureau d'assurance-chômage de Montmagny fermera ses portes le 31 mars prochain. Le gérant du bureau, M. Adrien Boudreau n'a voulu ni confirmer ni nier cette nouvelle. Nous avons appris toutefois, que M. Boudreau qui occupait la charge de gérant du bureau de Montmagny depuis onze ans, avait donné sa démission et entrerait au service du Ministère du Travail provincial à compter de lundi.

A la suite d'un nombre sans précédent de protestations, qui avaient suivi l'annonce de la fermeture de ce service, le ministre John R. Nicholson, de qui relève l'assurance-chômage, avait affirmé que le bureau de Montmagny ne fermerait pas avant 1969. Ce service qui avait été inauguré en 1942, desservait les comtés de Montmagny et l'Islet. La disparition du bureau de Montmagny est la conclusion finale de toute une série de changements auxquels les réclamants ont dû s'adapter depuis un an. Dorénavant, ils devront transiger avec le bureau de Québec.

On a prétendu, en haut lieu, que les raisons de ces changements étaient d'assurer un meilleur service grâce à la centralisation et à la mécanisation. Des personnes qui retirent l'assurance-chômage et à qui nous en avons parlé, n'ont pas semblé de cet avis.

Il reste présentement en service à ce bureau, cinq employés réguliers qui pourraient être intégrés au bureau de Québec et cinq autres employés surnuméraires.

Dès maintenant, il est probable qu'on commence à congédier ou à transférer des employés, et ce, graduellement jusqu'au 31 mars.

Incendie chez M. O. Blanchet

Les flammes ont ravagé la maison de M. Odilon Blanchet, située à Rocher-Noir, Montmagny, dans la nuit de samedi à dimanche. Le propriétaire qui était seul quand l'incendie s'est déclaré a pu quitter la maison sans accident. Mandés sur les lieux, les pompiers de Montmagny ont rapidement circonscrit l'élément destructeur.

Assortiment complet de préfinis — Tuiles de plancher — Peintures etc. etc.
Service — Qualité — Estimé gratuitement



Edouard Gendreau INC.

Marchand de BOIS et Matériaux de Construction
CONTREPLAQUÉ GROS ET DÉTAIL

242 Blvd Louise, - MONTMAGNY.

Tél. Bur. 248-0845
Tél. Rés. 248-0276

cuisinières

Admiral

Futurs mariés

Avez-vous pensé à meubler votre demeure



**A qualité égale...
ses prix sont les plus bas**

SEUL LE POUVOIR D'ACHAT DE 60 MAGASINS PERMET CES VALEURS



Salon du Meuble de Montmagny Enr.

J.P. Léveillé, prop.

144, AVE DE LA GARE

MONTMAGNY

TEL.: 248-3591

aussi bas que

\$179.00

SUIVEZ NOTRE SERIE D'ANNONCES POUR FUTURS MARIÉS ET CONSTATEZ LES PRIX — ILS SONT IMBATTABLES.



Le 2 décembre, en l'église St-Thomas, a été béni le mariage de Mlle Claudine Marois, fille de M. et Mme Harry Marois de Montmagny, et M. Fernand Rancourt, fils de M. et Mme Léo Rancourt de Tourville. La bouquetière, la gentille Johanne Bernier, filles de M. et Mme Robert Bernier.
(Photo P. Michon)

Le carnaval de St-Adalbert atteindra son apogée le 4 février prochain

Le troisième carnaval d'hiver de Saint-Adalbert, comté de L'Islet atteindra son apogée le 4 février prochain alors que l'une des trois duchesses en lice sera couronnée reine des festivités 1968.

La cérémonie sera précédée d'un grand souper carnavalesque.

Rappelons que les trois charmantes candidates en lice pour

l'obtention de la couronne royale sont Mlles Francine Gauvin, Raymonde Dumas et Solange Leclerc.

La coordination des fêtes est habilement dirigée par un comité formé à cet effet. Présidé par M. Guy Bélanger, il groupe également MM. Gérard Pelletier, Oneil Fournier, Roger Caron et Mlle Claire Gauvin.



CENTRE SPORTIF "LE BUCHERON"

SALLE DE RECEPTIONS - BANQUETS - NOCES ANNIVERSAIRES - SALLES D'EXPOSITIONS - SALLE DE JEUX

Nous prêtons gratuitement notre salle à toutes les associations et clubs sociaux.

221, ST-LOUIS - MONTMAGNY - TEL.: 248-1880



Tuyaux Bellechasse, enr.
St-Raphael, Co. Bellechasse.

Fabriqueur de BLOCS en ciment de différentes grandeurs Aussi TUYAUX

Ces matériaux sont fabriqués avec de la machinerie des plus modernes.

— Très bon prix — Renseignements fournis sur demande

Tél.: 243-2000 le jour
243-2052 le soir

Les cultivateurs de la Côte-du-Sud évaluent leurs pertes à plus de \$2,000,000

Exception faite du comté de Rivière-du-Loup, les cultivateurs de la Côte-du-Sud estiment à \$2,056,794, les pertes qu'ils ont subies l'an dernier à cause de la mauvaise température.

Ces chiffres proviennent d'une enquête faite par l'U.C.C. auprès des cultivateurs concernés, en vue de demander au ministère de l'Agriculture de compenser les mauvaises effets de la température.

Selon les données recueillies, les agriculteurs des comtés de Montmagny et de L'Islet établissent à \$376,147 et \$716,168 les pertes encourues respectivement au cours de l'été et de l'automne 1967. Ils attribuent les mauvaises récoltes à la pluie artificielle et ils en demandent compensation au gouvernement.

Il est en de même pour les fermiers du comté de Kamouraska qui réclament \$964,479.

Elections à la Chambre de Commerce de La Pocatière

(M.-L.) - Les membres de la Chambre de Commerce de Ville La Pocatière se sont choisis un conseil d'administration le 15 janvier. M. Antonio Ouellet a été élu à la présidence. Il sera secondé par MM. Marc-André Frève et Pierre Lambert qui agiront respectivement à titre de 1er et 2ième vice-président.

Les autres directeurs seront: MM. Dr William Bastarache, Dr Raymond-Marie Raymond, Yvon Larochelle, Louis-Marie Dionne, Valérien Lachance, Dr André Nadeau, Gustave Goulet et Yves Lebel. La charge de secrétaire a été confiée à M. Léonard Laplante.

A cette assemblée, M. Yvon Sirois, directeur-adjoint de la Chambre de Commerce du Québec, parla des buts d'une Chambre, des problèmes des Chambres, des postulats, des phases d'opération, en fin des moyens à prendre pour qu'une Chambre soit bien vivante.

Un porte-parole de l'organis-

me a annoncé qu'un programme sera soumis aux membres et sa réalisation sera confiée à divers comités. L'assermentation des nouveaux dirigeants de la Chambre de Commerce de La Pocatière aura lieu prochainement en présence du maire de la ville de même que des échevins.

FONDS MUTUELS

AMERICAN GROWTH
CDN INVESTMENT FUND
DREYFUS
FONDS COLLECTIFS
GIS
GROWTH EQUITY
MUTUAL ACCUMULATING
MUTUAL GROWTH
MUTUAL INCOME
PRÊT ET REVENU
ALL CDN
TV ELECTRONICS

Lequel vous convient?
Laissez-nous vous conseiller.

Grenier, Ruel & Cie Inc.
2, AVENUE CHAUVEAU QUÉBEC 4 TEL. 522-5251

LAFONTAINE

DU 27 AU 2 FEVRIER



SHEILA dans Bang-bang

L'idole du disque devient l'idole du CINÉMA... dans une production remplie de chants, d'action et de jolies filles aux nombreux talents.

Sheila, cette belle brune, sait se tirer de situations fort désagréables, et souvent périlleuses si on en juge par la photo ci-haut.

Si vous êtes jeunes, soit de corps soit d'esprit, ne manquez pas en primeur:

SHEILA dans Bang-bang...



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurances sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec moi sans délai.

René Adam

Trois-Saumons, P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE



ETUDES DE PERFECTIONNEMENT — M. Paul-Emile Marchand, responsable de la formation professionnelle à l'école de Métiers de Montmagny, a été choisi par le Service de l'Enseignement spécialisé du ministère de l'Education, afin de poursuivre des études à plein temps à l'École Normale de l'Enseignement Technique (E.N.E.T.). Ces études d'une durée de 18 mois, lui permettront d'obtenir une licence en Constructions Civiles. Par la suite, il se joindra à l'équipe des professeurs de l'ENET qui dispensent actuellement, à travers la province, des cours de perfectionnement aux professeurs du secteur de l'Enseignement spécialisé (CEGEP et Ecoles de Métiers). M. Marchand est un diplômé de l'Institut de Technologie de Rimouski (promotion 1957), il fut professeur à cette même école en 1957-58, par la suite, il devint professeur à l'école de Métiers de Montmagny (1958-67) et occupa la fonction de chef de section en Dessin Industriel (1965-67) pour devenir finalement responsable de la formation professionnelle en mai 1967.

Fillette tuée par une auto à St-Pamphile

La jeune Guylaine Blanchet a été frappée par une auto, le 17 janvier dernier, alors qu'elle revenait à pied de l'école.

Mandé sur les lieux, le Dr Bédard de Ste-Perpétue a constaté que la victime avait succombé à ses blessures.

Guylaine était la fille de M. Armand Blanchet de Ville de St-Pamphile.

La police provinciale procède à l'enquête habituelle dans ces cas. L'enquête du coroner a été ouverte à la morgue C. Lavoie de St-Pamphile, mais elle a été ajournée aussitôt à une date ultérieure par le Dr J.N. Chassé de St-Jean Port-Joli.

POUR SOLUTIONNER LE CHOMAGE ET LES PROBLEMES DE LA FONDERIE

Les dirigeants municipaux de Ville de L'Islet disent avoir fait tous les efforts possibles

Pour répondre, semble-t-il, à quelques-unes des questions posées la semaine dernière dans notre journal par un citoyen de Ville de L'Islet dans un article coiffé du titre "LA FONDERIE DE L'ISLET ASSIEGEE?", les autorités municipales du même endroit nous faisons parvenir cette semaine un communiqué que nous reproduisons ici dans son entier.

Par la main de son secrétaire-trésorier, M. Marcellin Guimond, le conseil municipal veut donner un autre éclairage aux problèmes soulevés par notre correspondant qui désire garder l'anonymat. En plus de répondre à la question "que fait le Conseil de ville?", la missive des autorités municipales de Ville de L'Islet veut se faire également le porte-parole de la Fonderie en tentant d'éclaircir les nuages qui entourent la supposée politique discriminatoire d'embauche de la compagnie.

Voici donc dans son texte original, le communiqué de la Ville de L'Islet.

"A l'heure actuelle, tout le monde connaît les nombreuses difficultés que les administrateurs de la Fonderie de L'Islet ont à surmonter. D'autre part, certaines ne cachent pas leur amertume en taxant les uns et les autres des pires inerties. On taxe le conseil municipal de ne pas agir, on déplore l'incapacité d'agir du syndicat, on pécore sur l'administration de la Fonderie.

Dans la mesure où il lui était possible d'agir, le conseil municipal a fait de nombreux efforts pour aider à solutionner le problème du chômage dans L'Islet par suite du ralentissement des affaires à la Fonderie de L'Islet.

Le conseil de ville de L'Islet, après de fructueux rapprochements a permis une réunion conjointe de tous les intéressés dans cette affaire. Cette réunion a été tenue samedi le 13 janvier à la Fonderie de L'Islet.

Parmi les personnes présentes on mentionnait: l'honorable Fernand Lizotte, ministre des Transports et Communications et député de L'Islet à Québec, MM. D.B. Rider et Henri Giroux respectivement gérant général et administrateur de la Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu Fiduciaires pour la Fonderie de L'Islet

Son Honneur le maire de Ville de L'Islet, M. Frédéric Couillard, ainsi que les échevins Gérard Thibault, Fernand Marceau, Luc Mignault, Henri Pelletier, Camille Bélanger et Wellie Fortin et le secrétaire de la Ville, Marcellin Guimond. Etait également présent M. Martin Caron, délégué industriel du Gouvernement.

Cette réunion avait pour but de mettre au point la situation actuelle de cette industrie. Le ministre Lizotte exposa d'abord les démarches faites par lui-même auprès des autorités de la Canadair.

Par après, M. Giroux exposa le résultat des visites des officiers et ingénieurs de la Canadair. Les projets semblent intéressants mais il ressort du résultat de l'enquête qu'une telle organisation serait de l'ordre de 3 ou 4 ans avant sa mise en place. D'autre part, il semble que la facilité d'emploi serait limitée.

Dans l'ensemble des conversations, situation de la Fonderie est pour le moins difficile. Un ralentissement des affaires en général dans toute la province n'aide pas.

Les dirigeants de la Fonderie se proposent d'ici quelques jours de publier une circulaire pour an-

noncer que L'Islet est toujours en affaire et que la compagnie est toujours disposée à fournir tout produit annoncé par elle. Actuellement, le succès de la reprise d'une activité plus grande dépend en grande partie de la vente des produits. La réorganisation se fait efficacement et on espère pouvoir répartir assez rapidement la production. Quelques projets intéressants sont déjà entrés, ce qui est de bon augure.

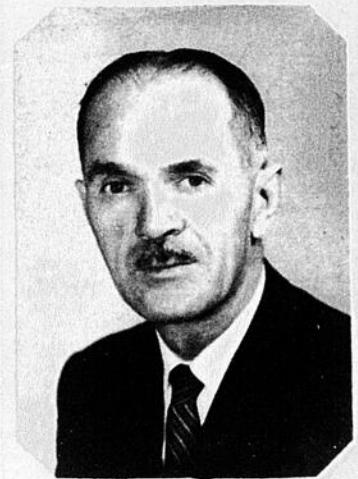
Il faut toutefois féliciter les administrateurs de la Fonderie qui ont été d'une admirable franchise dans cette rencontre. On peut voir et constater que tous et chacun essayent de trouver la meilleure solution.

Quelques questions ont été posées à M. Giroux au sujet de l'embauche actuelle. Aux yeux de plusieurs, il y aurait de l'injustice et de la discrimination. A ce sujet, l'administrateur de la Fonderie a répondu qu'il était de première importance que toute personne qui se sent traitée injustement doit faire un rapport immédiatement au contrôleur de la section impliquée, et si cette personne ne peut se présenter elle-

même par gêne, il a autorisé M. M. Frédéric Couillard à accompagner cette même personne et à l'aider. Cette manière d'agir serait probablement plus profitable à ces personnes que de partir en guerre contre tout le monde.

Nous croyons que cette réunion a été des plus profitables et le Ministre a assuré toutes les personnes présentes qu'il s'occupait activement du cas de L'Islet et espérait des résultats dans un avenir prochain."

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession.

Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

66, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny 248-2960

SUN LIFE DU CANADA

AVIS

Le Dr Guy Paris avise la population de Montmagny et la région qu'il est maintenant rétabli et qu'il recevra ses clients à son bureau de Cap St-Ignace où il a centralisé ses services le bureau de Montmagny étant fermé.

Il reçoit tous les jours excepté le mercredi, sur rendez-vous. 18/1/3fs



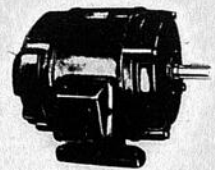
Sabrecque & Fils
Entrepreneur en **CHAUFFAGE**

Tél: 248-1261

358 EST. BLVD TACHE - MONTMAGNY

POUR PLUS DE CONFORT EXIGEZ **FLAMIDOR**

VENTE ET REPARATION DE MOTEURS ELECTRIQUES



Manteaux sports

Rég. \$39.95
SPECIAL \$23.95

Pantalons de ski

Rég. \$24.95
SPECIAL \$18.95

Cagoules

Rég. \$29.95 Rég. \$59.95
SPECIAL \$21.95-\$39.95



Denys Corneau propriétaire

25 à 40 %

IL FAUT QUE CA CLAQUE

AUBAINES APRES-FETES

SUR TOUT LE STOCK D'HIVER
IL FAUT FAIRE PLACE A NOTRE
MARCHANDISE DU PRINTEMPS

Denys Confection Enr.

Dénys CORNEAU, prop.

142, AVE DE LA GARE

MONTMAGNY

Tel. 248-0596

Gilets

1ère qualité
25% DE RABATS

Chemises sports

20% DE RABATS

MAUX-CROISÉS EDUCATION



L'EDUCATION SEXUELLE (suite)

L'éducation sexuelle étant un tout, ne décrire que les lois de la fécondité ne peut être suffisant. Il faut y ajouter la "dimension" affective et morale. Votre côtoiement en parents heureux ensemble, au grand jour, est le meilleur auxiliaire de cette éducation. Si par exemple votre enfant ou adolescent découvre dans votre vie un 3e ou 4e personnage, si vous avez voulu acheter son silence après des écarts de conduite conjugale, vos enfants à ce moment n'écouteront pas vos conseils.

Seul un bon climat familial permet une bonne éducation sexuelle, faisant saisir à vos enfants la totalité de l'amour: en quoi il ne se résout pas en une simple étreinte, comment il exige une prise de conscience des responsabilités d'homme et de femme, de quelle façon il engage son avenir.

Puisque le cinéma, la presse, les revues attirent l'attention sur le côté physique de la génitalité avant tout, il faudra nécessairement que vous répariez ces vues trop mal présentées et les complétiez au besoin, par des perspectives larges et nobles.

Lorsque votre garçon ou votre fille connaît son premier émoi sentimental avec ce désir brûlant vis-à-vis de l'être aimé, d'admirer et d'être admiré, de protéger et d'être protégé, lorsqu'il ou elle écrit devant vous de premiers messages de tendresse, vous devez les observer d'une façon très délicate et si il ou elle vous en parle, les écouter de même.

A côté de cette formation véritable qui diminuera, sinon imprimera ces quêtes de connaissances dans les dictionnaires, les ouvrages de médecine, comme auprès de camarades souvent et à dire vrai, toujours mal renseignés, des mises en garde à vos enfants en seront jamais superflus. Vos enfants devront savoir, au besoin, que les obsédés rôdent à la sortie de l'école, dans les lieux d'aisances, les "squares" les fêtes foraines, exhibent leurs organes sexuels, cherchent à frôler dans la foule, proposent qu'on les suive contre promesse d'argent, de bonbons, de timbres de poupées...etc. Ce risque est renforcé par l'anonymat des grandes villes. Le plus sage est d'enseigner à vos garçons et filles, la réserve à l'égard des étrangers et même parfois à l'égard de parents ou amis dont l'attitude semble suspecte.

Quant aux poursuites judiciaires, interrogatoires, l'audience du tribunal, elles sont de nature à produire un grand choc chez la victime. C'est pourquoi il est de convenance de ne les déclencher qu'en cas de véritables nécessités conseil pris d'abord du magistrat chargé de la protection de l'enfant et faire preuve de beaucoup de discrétion dans une affaire de ce genre.

Les plus grands devront être éclairés sur la prostitution, les maladies vénériennes. Au cas où de plus jeunes céderaient passagèrement à des tentations d'amitiés particulières, d'homosexualité ou de rapports avec un sujet de l'autre sexe, il faut dénouer la situation avec tact sans la dramatiser.

A plusieurs phases de leur croissance, des garçons recherchent et provoquent des caresses. Des fillettes traversent plus encore des périodes de sensualité, où elles se montrent très allumeuses, sans penser aux suites possibles de leurs "avances".

Somme toute, dans la mesure où l'on saura placer la génitalité sur le plan de l'amour, préparer les jeunes au mariage, fusion de deux personnalités et pas seulement de deux corps, on les préservera beaucoup mieux "d'expériences" qui pour quelques-uns du moins, les plus sensibles, engendreraient des troubles psychologiques.

Si cette éducation sexuelle est bien faite; point ne sera besoin aux gouvernants de légaliser l'homosexualité. Car lorsqu'on légalise et légifère sur un tel sujet, c'est qu'une société est aux prises avec de très sérieux problèmes sociaux.

André Beaulieu

Echos-Loisirs...

(Suite de la page 15)

Maurice Rousseau, journaliste bien connu déjà, possède la collection de photos de tous les clubs évoluant sous l'égide du service de hockey de la commission. Une de ces photos serait même rendue en Suisse. Croyez-le ou non.

Angelo Nittolo aurait perdu un pari aux mains de Rodolphe Marois, au sujet de la vente de la bougie, mais ce ne fut que par quelques chandelles...

Une visite dans les trois centres de vente de la bougie, nous faisait revivre un temps d'élection Le va-et-vient vers les responsables Jos d'Avignon, Réjean Boulet et Gaston Després ajouté au spectacle du tirage dans les studios de C.K.B.M. en présence de M. Le Ministre Cloutier et de M. le Maire Gauthier nous plongeaient en plein dans l'ambiance. "Le jeu en valait la chandelle".

M. Aurélien Morin de la rue Ste-Anne à Montmagny a mérité le premier prix du tirage de la bougie soit \$100.00. M. Jacques Veillette et Mme Léo Laberge se sont mérités chacun \$50.00. 17 autres personnes dont deux du Cap St-Ignace et une de Québec se sont méritées des prix de \$25.00.

Les Hommes Volants du "Paracub Bel-Air" seront parmi nous samedi le 10 février. Ils sauteront sur la Rivière près du Pont Bou langer. Des courses de raquettes et possiblement des courses de fond en ski compléteront le programme de cette journée.

Au sujet des courses de raquettes, ceux qui n'ont plus les jambes pour ces sortes de compétitions mais qui possèdent des

raquettes pourront quand même prendre part à ces courses en prêtant ces dernières. Jean Jacques, l'organisateur de cette compétition nous annonce une pénurie de raquettes. Donc avis aux anciens raquetteurs, communiquez avec Jean Jacques ça donnerait un bon coup de main.

Il semble que Bertrand Boulet est en voie de grouper plusieurs propriétaires de chevaux pour la grande course chevaline sur la Rivière. Spectacle à ne pas manquer dit-on.

Jean-Noel Blouin est venu prêter main forte lors de la vente de la bougie. Son expérience des anciens carnivals a bien aidé les organisateurs. Son dévouement fut bien apprécié.

Dimanche à l'aréna dans les cadres des Fêtes d'hiver, dix batons de hockey seront tirés au sort parmi les spectateurs présents Invitation à tous.

Une jeune fille, Nicole Boulet a remporté le dernier prix du concours moitié-moitié à l'aréna dimanche dernier. Elle s'est enrichi de \$9.00.

Le tournoi Pee-Wee de Montmagny aurait lieu encore cette année. Claude Croteau le coordonnateur des loisirs, approcherait un groupe de personnes très bientôt.

Dimanche dernier, les anciens de l'Amicale se réunissaient et faisaient savoir que le grand marathon aura lieu le 3 mars prochain à l'aréna. Ce tournoi marquera la fin des fêtes d'hiver et nul doute que ce sera le succès le plus complet connu à date.

ANNONCES CLASSEES

PERDU: Bague en or jaune 10K ornée d'une pierre vert nuancé. Au 5-10-15 Allard rue St-Jean-Baptiste. S'adresser à 248-0587. 11/1/3fsP.

A VENDRE: Deux terrains d'une superficie totale de 10,240 pieds, situés sur le côté sud de la route Trans-Canada, près de l'Ecole Louis-Jacques Casault. S'adresser à Gonzague Bélanger, notaire, 77, rue St-Thomas, Montmagny, Tél: 248-2592. 16/11/j.n.o.

PORTES PLIANTES, brunes beiges, grises, blanches, 32", 38", 48", à partir de \$12.95. Giasson Inc., 52 ouest rue St-Jean-Baptiste, Tél: 248-1424.

A VENDRE: Mobilier de salon style canadien, 3 morceaux, à l'état neuf- ainsi que Machine à Ecrire portative de marque Singer. S'adresser à 248-1541. 11/1/3fsP.

MAISON A VENDRE: Plein pieds, située sur la rue St-David, Montmagny, 5 pièces, plus chambre de bain. Pour renseignements s'adresser: 246-5290. 14/12/j.n.o.

A LOUER: 2 garçonnières 1½ et 2½ pièces, meublées. S'adresser à 246-5425. 11/1/j.n.o.

A VENDRE: Bungalow, brique 6 pièces, chauffage à l'électricité, sous-sol semi-fini. Par terre fini, arbres d'ornementations. Conditions avantageuses. Cause départ. Situé à 42 ave C. de Beaumont S'adresser à 248-1700. 18/1/3fs.

AVENDRE: Restaurant avec ou sans équipement, logement familial, grand terrain, asphalte, service de gaz, chiffre d'affaire \$50,000. s'adresser: Restaurant Au Flamant, 2e étage. Kamouraska Co. Kam. 18/1/3fsP.

A VENDRE: Ski Doo, Snow jet 1967, moteur 16 forces avec trailer et cariole. Le tout en parfaite condition: très peu d'usage. Tél:248-0253. 25/1/1fs.

ON DEMANDE: Logement ou maison seule 5 ou 6 pièces. Tél: jour: 248-0386 soir:après 6 hrs à 248-0849. 25/1/1fs.

CAMION A VENDRE: Chevrolet 58, 1 tonne, boîte en bois 11'X7'. En bonne condition. S'adresser à Landry Frères, L'Islet. Tél: 247-5447. 25/1/4fs.

PERRUQUES- Vendons per-ruques à \$24.95. Acceptons les commandes postales C.O.D. Ecrire à: Boutique Cheveux d'Or, Place Ste-Foy, Québec, ou tél: 651-4042. 25/1/1fs

PERSONNE DEMANDEE pour faire de la vente dans la per-ruque. Commission 20%. S'adresser à: Boutique Cheveux d'Or, Place Ste-Foy, Québec. Tél:651-4042. 25/1/1fs

A VENDRE-Cinéma 8mm de marque Bell&Howell. Egalement projecteur. N'ont jamais été utilisés tél: 248-0869. L.P. J.N.O.

A SACRIFIER- Equipement complet de plongée sous-marine de marque Aqua-Lung pour été et hiver. s'adresser à Tél: 248-0807. JNO-LP

A LOUER: Chambres avec pension si désiré, situé 23 St-Jean-Baptiste Appt. 3. Tél: 248-1168. LP J.N.O.

Rencontres nulles dans la Juvénile

Lundi soir les amateurs ont pu assister à deux rencontres très enlevantes. En effet, les quatre équipes en lice ont dû se contenter d'un pointage nul. La première partie mettant aux prises les Barons de Michel Joubert et les Royaux de Conrad Nicole ont travaillé ferme durant 60 min. et ont annulé au compte de 3-3.

Pour les Barons, Clermont Bélanger s'est signalé en comptant le premier point de la partie et à 16.45 minutes de la dernière période, il enlevait la victoire aux Royaux en nivelant le pointage. Pour la même équipe, Alain Gaumond a mérité l'autre but et récoltait 2 passes. Serge Fournier a fourni également 2 assistances. Pour les Royaux, les 3 points sont allés à Michel Marier, Jean-Yves Drapeau et Marc

Messervier. Pierre Casault a récolté 2 passes.

Dans l'autre rencontre, les Castors de Pierre Dumont et les Eperviers de André Bélanger ont fait match nul 2-2. La ligne composée de Pierre Richard, H. Paradis et C. Denault se sont à nouveau signalés pour les Eperviers méritant les points de leur équipe. Chez les Castors, le robuste Claude Lepage a réussi à déjouer la vigilance du cerbère R. Coulombe, à deux reprises.

La soirée...

(Suite à la page 9)

Cette rivalité franche, écoutée dans un esprit de fête, a assuré le succès de la vente. Pas un des trois centres de vente n'a vendu moins de 1,000 bougies. Les organisateurs auront fort à faire pour décerner la bougie symbolique du club "meilleur vendeur" car la différence est bien minime entre chacun.

Ce fut un effort collectif sans égal, capable de faire naître l'espoir chez ceux qui croient en une vie communautaire meilleure chez nous. De plus, les groupes sociaux qu'on disait cloisonnés ont semblé montrer par ce travail commun que ce n'était qu'une cloison imaginaire. Ne fusse là le seul succès, que ce serait plus que valable. Mais encore, faudrait-il ajouter la somme de plus de mille dollars recueillie pour les loisirs de nos jeunes.

Le grand responsable de la vente, M. Rodolphe Marois, et ses aides MM. Claude Croteau et Pierre Chabot, profitent de ces lignes pour remercier les clubs sociaux, les annonceurs, les fournisseurs, les journalistes locaux et étranger, et en particulier, le toujours hospitalier poste CKBM, de leur bonne collaboration.

On publiera la semaine prochaine le rapport financier complet de cette vente de la bougie.

LES MEILLEURS PRIX POUR LA REGION



- * Chrysler
- * Dodge
- * Dart
- * Camions Dodge

GUY PAQUET

AUTOMOBILES INC.

73, Blvd TACHE est - MONTMAGNY - Tél.: 248-0170

GARANTIE 5 ANS 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAINEMENT

GRAND MAGASIN A LOUER

Coin de l'avenue de la Gare et rue St-Thomas, Montmagny. Pour renseignements s'adresser au

Notaire Georges Hébert,
192, ave de la Gare, Montmagny.
Tél.: 248-1202.

USINE à vendre ou à louer

36' x 80'

Chauffage à vapeur
Entrepôt 30' x 50'. - Grand terrain

S'adresser à: INDUSTRIE CORRIVEAU INC.
221, Ave Ste-Marguerite,
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1235

Opération bougie



M. Angelo Nittolo remet à M. Rodolphe Marois les fruits de la vente de la bougie par la Jeune Chambre. Sur la photo prise au club le Bûcheron de g. à d. M. Jean-Noël Blouin, M. Paul Gaudreau, Mme Jean-Marie Dionne, Mme France Blanchet, M. André Martineau, M. Marc Blanchet, M. Angelo Nittolo. Assis à la table à droite, les coordonnateurs de la campagne de la bougie: M. Pierre Chabot, trésorier, M. Rodolphe Marois, président du comité et M. Claude Croteau de la Commission des Loisirs.



AU LOCAL DU JOURNAL LE PEUPLE. M. Thomas Tremblay est à additionner les dernières compilations des bougies vendues par l'Association de Campisme de Montmagny. M. et Mme Jacques Morin, ainsi que M. et Mme Réjean Boulet et Mme Lucien Tremblay, attendent anxieusement le résultat final de la vente dans leur secteur. Plus de 1000 bougies ont été vendues par l'Ass. du Campisme.



M. JOS D'AVIGNON a été photographié en plein travail au Centre Civique. On le voit distribuant des bougies à ses auxiliaires, Mme Cécile Bergeron, des Femmes d'Affaires, M. Paul Gaudreau, M. Rosaire Bolduc, Mlle Reine-Marie Lavoie, M. Rodolphe Blouin des Lions, M. Philippe Chabot du Richelieu, Mlle Denise Caron, Mlle Diane Marceau et M. Réal Paradis du Rotary.



M. AURELIEN MORIN reçoit ici son chèque de \$100.00 des mains du président de la vente de la bougie: M. Rodolphe Marois sous le regard réjoui de l'hon. Jean-Paul Cloutier, du maire Cajetan Gauthier et de M. Miville Deschenes de C.K.B.M.

La soirée de la bougie remporte un franc succès à Montmagny

Samedi soir dernier, le Club Richelieu, le Rotary, la Jeune Chambre, l'Association de Campisme, les Femmes d'Affaire et

plusieurs Lions avaient pris la ville d'assaut, chandelles en main.

La population magnymontoise, habituée depuis quelque temps aux sollicitations a répondu selon les espérances des organisateurs de cette vente-éclair. Ceux-ci étaient fiers de constater que la vente de quelque 3,350 bougies rapportera en profit net plus de \$1,000.00 à l'organisation des loisirs chez-nous.

Pendant toute la soirée, ce fut le feu roulant dans les trois centres de vente. Au Centre Civique, le club Rotary supporté par les

Femmes d'Affaires et plusieurs Lions se sont lancés dans le secteur est de la ville à corps perdu. Par ailleurs, au Club sportif "Le Bûcheron", la Jeune Chambre aidée de plusieurs Richelieu avait tracé des plans pour couvrir le secteur centre de la ville. De son côté, l'Association de Campisme, dont les quartiers généraux étaient établis dans les bureaux du journal Le Peuple, rue St-Jean-Baptiste, et qui se sentait de taille à combattre seule, avait bien mijoté ses plans de campagne.

GAGNANTS DE LA VENTE DE LA BOUGIE DES FETES D'HIVER DE MONTMAGNY

\$100.00
M. Aurélien Morin, ave Ste-Anne.

\$50.00
M. Jacques Veillette, rue St-André
Mme Léo Laberge, ave de la Fabrique.

\$25.00

Mme Marcel Boulanger, ave Boulanger; M. Gérard Langlois, 9è Rue; Mme Guy Couillard, 4ième Rue; M. Clément Gaudreau, ave des Ecoles; M. Léandre Gauthier, Ste-Brigitte; Mme Roch Richard; ave Hébert; Mme F. Fournier, rue St-Jean-Baptiste; M. Léopold Maillout, 7ième Rue; M. Gaétan Jacques, 6ième Rue; Mme Geo.-Henri Robin, rue Mgr Paré; Mlle Ginette Proulx, rue du Peuple; M. Lucien Fournier, rue St-Jean-Baptiste; M. Théodore Lamoureux, Cap St-Ignace; Mlle France Roy, ave des Erables; Mme Denis Breton, Charlesbourg; Mlle Eliette Laurendeau, rue Collin et Mme Roger Laprise, St-Vallier.

A VOTRE SERVICE

pour vos placements sur

- Fonds mutuels comptant ou par versements mensuels
- Obligations municipales, religieuses, hôpitaux
- Actions cotées en bourse ou hors liste

GINGRAS, REID, GAUDREAU, INC.

71, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 692-0155

Jacques Gaudreau, associé-résident

158, avenue Collin, Montmagny, Tél.: 248-2700

Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Tél.: 248-3884

MONTMAGNY ELECTRONIQUE Enr.

Vendeur autorisé



Hector FORTIN, prop.

VENTE - REPARATION

Télévisions - Radios - Appareils électriques

3, AVE DU BASSIN-SUD

MONTMAGNY

La Corporation de Prêts de Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS
Actions & Fonds Mutuels
Consultez notre représentant autorisé

Eutrope Méthot

2, St-Jean-Baptiste-ouest Tél.: 248-0669 Montmagny



PROUVEZ LE MIEUX est synonyme de

LEMIEUX & PROULX INC.

Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny

GROS et DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Entreposage de fourrure

Téléphone:
248-3400

Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"

Quincaillerie
Ferrermerie
Plomberie
Peinture
Tapisserie
Vaisselle
Vitres
Cadeaux

NAISSANCES

MONTMAGNY.

Le 7 janvier est né Joseph, Alain, fils de M. et Mme Raymond Coulombe. (Madeleine Nicole).

Parrain et marraine M. et Mme Emilien Coulombe.

Le 8 janvier est née Marie, Adrienne, Nathalie, fille de M. et Mme Paul-Henri Morin. (Réjeanne Ouellet).

Parrain M. Adrien Ouellet, marraine Mlle Marie-Blanche Vé-

zina.

Le 10 janvier est née Marie, Mariette, Michelle, fille de M. et Mme Claude Moreau (Colombe Paradis).

Parrain et marraine M. et Mme Cyrille Paradis.

Le 29 décembre est né Joseph Raymond, Mario fils de M. et Mme Emilien Coulombe (Jeannine Filteau).

Parrain et marraine M. et Mme Raymond Coulombe.

Décès

MME MARIE-JEANNE THEBERGE

A l'hôtel-Dieu de Québec, le 17 janvier 68 à l'âge de 63 ans, est décédée Marie-Jeanne Labrecque, épouse de Henri Théberge, mère de Hélène, Fernand, Adrien, Soeur Bernadette Théberge, Paul, Odilon, Raoul, Martin, Pierre, Jean, Joseph, Aline, Agathe et Lise. Elle demeurait à St-Raphaël, Bellechasse autrefois de St-François de Montmagny.

Les funérailles ont eu lieu le 20 janvier en l'église de St-Raphaël et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction des funérailles la maison A. Lacasse Enr. de St-Raphaël.

M. ATHANASE GAULIN.

A l'hôtel-Dieu de Lévis est décédé le 15 janvier à l'âge de 65 ans et 8 mois M. Athanase Gaulin, industriel, époux de Dame Marguerite Lamonde.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Mlle Margot, Guy, Lorraine, Jean-Yves Conrad, Lionel, Michel, frère d'Armand, François, Bernadette, (Mme Lorenzo Ménard) Marie-Marthe (Mme Léopold Rousseau), Yvette, S. Marie de la Trinité, Georges, Gemma (Mme Gérard Lavoie) Laureat, Gérard, Thérèse (Mme Jean-Marie Trudel).

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 18 janvier en l'église de St-François.

Direction des funérailles la maison Laurent Normand, 115, rue St-Louis Montmagny.

M. ARMAND TALBOT.

A Québec, est décédé le 18 janvier 68 à l'âge de 60 ans et 4 mois, M. Armand Talbot, époux de Dame Aimée St-Onge.

Outre son épouse il laisse dans le deuil: Son frère et ses soeurs: M. et Mme Joseph Talbot Mme Jules Paradis, M. et Mme Léonidas Paré, Rév. Soeur Madeleine St-Onge, Rév. Soeur Georgette St-Onge, Rév. Soeur Hélène St-Onge de la Congrégation Présentation de Marie, M. et Mme Marcel St-Onge, M. et Mme René St-Onge, M. et Mme Bernard St-Onge, M. et Mme Gaétan St-Onge, M. et Mme Frank Bolduc (Fernande) M. et Mme Marcel Guévrier (Françoise), M. et Mme Paul Cabana (Claire) M. et Mme André Hurteau (Agathe) et M. et Mme Gaston Handfield (Cécile).

Les funérailles ont eu lieu le 22 janvier à 10 hres en l'église de Berthier.

Direction des funérailles la maison Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny.

MME GEORGES BLAIS.

A St-François est décédé le 19 janvier à l'âge de 73 ans et 3 mois, Dame Delvina Duchesneau, épouse en premières noces de feu François-Xavier Blais et en deuxième noces de M. Georges Blais.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil: Ses enfants M. et Mme Fernand Blais (Marguerite Simard), M. et Mme Maurice Blais (Emma Blais) M. Antonio Blais, M. et Mme Armand Blais (Laura Lefebvre) Mme Maurice Charest (Albéa) Mme Vincent Lantier (Bernadette) M. et Mme Gérard Brocauzau (Cécile).

Les funérailles eurent lieu lundi le 22 janvier à 10.30 hres en l'église de St-François.

Direction des funérailles la maison Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny.

M. LAURENT FOURNIER.

A la cie Sico de Contrecoeur, le 15 janvier 68 à l'âge de 46 ans est décédé accidentellement M.

Laurent Fournier, époux de Irène Ouellet, fils de Mme Alphonse Fournier, frère de Lucien, Maurice, Robert, Alexandre, Jean-Paul Emilien, Gérard, Germaine, Marie Jeanne (Mme Louis Godbout), Simone (Mme Fernand Langlais), Srène (Mme Jean-Paul perras), Gabrielle (Mme Ovide Chabot), Thérèse (Mme Jean-Guy Champeau), Rolande (Mme Jacques Lefebvre). Il demeurait à Montréal.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 20 janvier à 10 hres en l'église de St-Paul et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction des funérailles la maison Marcel Ruelland, 31 ave de la Fabrique, Montmagny.

Architectes

YVES PARE
Architecte
M.A.A.P.Q.

1020, Duchesneau, Ste-Foy.

Tél.: 651-2033

Chiropraticien

Cap St-Ignace 246-5325
Bureau à Cap St-Ignace
seulement.

Tous les jours excepté le
mercredi sur appointment.

DR G.-A. PARIS dc.
Chiropraticien

2, rue de l'Eglise,
CAP ST-IGNACE.

Notaires

Gonzague BELANGER
B.A. LL. L.

Notaire

32, rue St-Thomas,
Montmagny.

Bur. 248-2592 Rés. 248-1096

Ingénieurs-Conseils

ROBERT DESPRES
INGENIEUR-CONSEIL

23, avenue de la Fabrique,
Montmagny, Qué.

Bureau:
Tél.: 248-0622

Racine & Rousseau

INGENIEURS-CONSEILS

André Racine, b. cs. a. ing. Jacques Rousseau, b. sc. a. ing.
181, Ave Ste-Brigitte, Montmagny - Tél.: 248-0730
8045, De Normanville, suite 31, Montréal - Tél.: 725-7873

Divers

Tél.: 34601

ALYRE
CARBONNEAU

VENTE - INSTALLATION
Réparations de Radios et TV

ST-FABIEN DE PANET

COULOMBE & FRERE
ENR.

Horloger - Bijoutier
Vendeur autorisé
Valgine

Vente et réparation

18, 9e Rue et 31 St-Edouard,
Montmagny

Installations et réparations
électriques.
Travail de tous genres
en électricité

ROGER PROULX
Ent.électricien

10, Ave Ste-Brigitte-Nord,
248-0970 Montmagny

VIATEUR CARON
ENR.

Pièces et accessoires
d'automobiles
Distributeur Good Year

500, Boul. Taché ouest,
Montmagny.

Bur. 248-1183 Rés. 248-0147

Comptables

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

COMPTABLES AGRÉÉS - CHARTERED ACCOUNTANTS

MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.
RÉAL-A. RONDEAU, B.A., C.A.
RAYMOND KIROUAC, M.S.C., C.A.
GÉRARD BEAULIEU, B.A., M.S.C., C.A.
GUY DES ROCHES, M.S.C., C.A.
LIONEL DAIGLE, B.A., C.A.
PIERRE-PAUL ROBICHAUD, B.A., C.A.
LUCIEN GINGRAS, B.A., L.S.C., C.A.

GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
PAUL R. THIVIERGE, C.A.
ANDRÉ GAGNON, M.S.C., C.A.
ROLLAND TRUELLE, M.S.C., C.A.
JACQUES DESMEULES, B.A., M.S.C., C.A.
MARCEL SAMSON, B.A., M.S.C., C.A.
RICHARD MONTMINY, M.S.C., C.A.

Appelez l'interurbain et demander ZENITH 4701
pas de frais d'interurbain.

TÉL. 525-4955
ÉDIFICE LA LAURENTIENNE QUÉBEC 4

CARTES D'AFFAIRES

Rés. 248-0907 **ASSURANCES** Bur. 248-1202

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident

Jean-Marie PROULX

192, AVE DE LA GARE - MONTMAGNY

Jean-Paul CLOUTIER **J. Maurice CLOUTIER**
B.A., L.S.C. B.A., LL.L.
Licencié en Sc. commerciales Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER **Guy CLOUTIER**
Industriel Courtier d'assurances

Avocats

REJEAN BOULET,
B.A., LL. L.
Avocat

125, rue St-Thomas,
MONTMAGNY.
Coin St-Jean-Baptiste.
Bureau Jules Paré.

Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

ENCOURAGEZ
NOS ANNONCEURS

ROBERT DAVELUY,
B.A., LL. L.
Avocat-procureur

Edifice Allard
Rue St-Jean-Baptiste,
Montmagny.

Me GUY BERTRAND
B.A., LL. L.
Avocat-procureur

Edifice Banque Prov.
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 - C.P. 1261
Bureau à Montmagny
vendredi après-midi.
Bur. à Québec - 529-3389
Rés. Québec - 653-7452

MERCIER & GARANT
Avocats procureurs

Yvon Mercier Réal Garant
BA.LL.L. BA.LL.L.

68 rue du Palais de Justice.
Tél.: 248-0194
Montmagny

ALEX. CHOUINARD,
C.R.
Avocat

Tél.: 248-2948
60, rue St-Louis,
Montmagny.
Tél.: 248-1072

Comptables

Fernand Breton, C.A
m.s.c., c.a.

COMPTABLE AGREE - CHARTERED ACCOUNTANT

68, rue du Palais de Justice
Edifice Couillard
(Suite 101)
Montmagny, P.Q.

Bur 248-1232 Rés. 248-1574

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.
ANTONIN McNICOLL, C.A.

COMPTABLES AGRÉES - CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

Directeurs de Funérailles

Laurent NORMAND
Directeur de funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, rue St-Louis,
Montmagny
Tél.: 248-0545

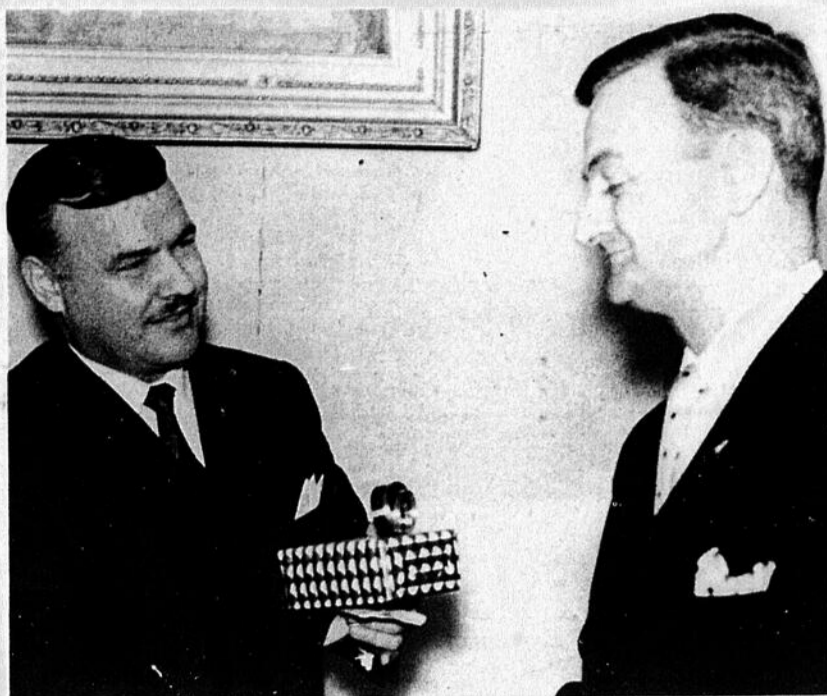
Marcel RUELLAND
Directeur de funérailles

Ambulance et corbillard
CADILLAC.

SERVICE JOUR ET NUIT
Rue de la Fabrique,
Montmagny
Tél.: 248-1363



L'honorable J. P. Cloutier s'adresse, ici, aux Chevaliers de Colomb réunis pour fêter le Grand-Chevalier du Conseil 2634 de Montmagny, M. Jean-Marie Roy. La photo nous montre une partie de la table d'honneur où l'on remarque de g. à d. M. Hector Gaudreau, député de district et Mme Gaudreau, M. le maire Cajetan Gauthier, l'hon. Cloutier, son épouse, l'abbé Antonio Castonguay, vicaire à St-Thomas, ainsi que M. et Mme Jean-Marie Roy.



En signe d'amitié et de reconnaissance pour les nombreux services qu'il a rendus et qu'il continue de rendre au sein du Conseil 2634 de Montmagny, les Chevaliers ont tenu à remettre à M. Roy un magnifique cadeau, en l'occurrence, une montre-bracelet. C'est le député de district M. H. Gaudreau qui a fait la remise du présent.

"Les personnes qui acceptent des responsabilités forment l'élite d'aujourd'hui"

(LE MINISTRE J.-P. CLOUTIER)

"Parce qu'elles prennent conscience de leur responsabilité, les personnes qui acceptent aujourd'hui des postes de commande, doivent être considérées comme l'élite de notre monde contemporain, et ils ont toute mon estime".

C'est ce qu'a affirmé dimanche soir dernier, le ministre Jean-Paul Cloutier devant les chevaliers de Colomb de Montmagny qui prenaient part à un souper organisé en l'honneur du Grand-Chevalier du Conseil 2634 de Montmagny, M. Jean-Marie Roy.

C'est en soulignant le travail accompli par M. Roy, que le député de Montmagny a été amené à définir sa conception de l'élite d'aujourd'hui. Il a avoué avoir beaucoup d'estime pour tous ceux, qui comme le frère Roy, acceptent qu'on leur confie certaines responsabilités.

Abordant ensuite un sujet qui lui tient à coeur: les foyers d'hébergement pour personnes âgées, M. Cloutier a rappelé que son ministère entendait faire construire au-delà de 400 de ces refuges durant les prochaines années. Déjà une trentaine de ces "motels-hôtels" sont en voie de réalisation et plus de 75 autres devraient être érigés d'ici la fin de la présente année.

Afin que cette oeuvre d'envergure voit une réalisation complète, le ministre de la Famille, de la Santé et du Bien-Être Social a lancé un appel pressant aux corps intermédiaires, aux groupes sociaux et aux individus comme tels afin que tous et chacun prennent conscience du rôle qu'ils peuvent et doivent jouer dans cette société qu'est la nôtre et qui est tellement bouleversée par les problèmes sociaux qu'elle affrontent.

"C'est par une prise de conscience individuelle et collective, qui exige beaucoup de dévouement, a déclaré le conférencier, que nous parviendrons à rendre notre monde un peu meilleur, de-

vant des problèmes qui n'iront certainement pas en décroissant".

M. Cloutier a alors rappelé l'engagement pris par les Chevaliers de Colomb dans le domaine des foyers d'hébergement pour personnes âgées.

"C'est avec enthousiasme que les Chevaliers de Colomb ont accepté la responsabilité de la mise sur pied de un ou plusieurs refuges, et le les en félicite", de dire le ministre, qui continua en déclarant que cet engagement n'excluait pas l'oeuvre des plus méritoires que ces derniers entretenaient en Amérique Latine.

M. Cloutier s'est dit au courant du travail accompli par les différentes associations actives de Montmagny — qu'il a nommé d'ailleurs — et il a déclaré que c'était tout à leur honneur. Il a néanmoins exprimé le voeu que chaque groupe constitué s'identifie à une oeuvre particulière comme l'on fait les Chevaliers de Colomb. Soulignant l'effort tout-à-fait remarquable qui se fait actuellement dans notre ville au domaine des loisirs, le ministre de la Famille a demandé que cet élan de la population se fasse également sentir dans le vaste domaine du bien-être social.

"Pourquoi les hommes publics ont-ils le devoir de demander la collaboration de la population? Parce que ça répond à un pressant besoin", de répondre l'orateur. "L'état ne peut seul assumer la responsabilité de procurer à nos personnes âgées une vieillesse des plus heureuse. Sans la participation des groupes sociaux", de terminer le ministre, le programme construction de foyers adéquats pour ces derniers pourrait être compromis dans certains milieux".

Présenté par un ex-grand Chevalier, M. Adrien Boudreau, l'honorable conférencier a été remercié par M. Hector Gaudreau, député de district.

Les Chevaliers de Colomb de Montmagny fêtent leur Grand Chevalier

Par Thomas Trembaly

Plus de 200 Chevaliers de Colomb et invités ont tenu à assister au souper et à la soirée organisés en l'honneur du Grand-Chevalier du Conseil 2634 de Montmagny et ex-député de district M. Jean-Marie Roy, dimanche dernier.

Les convives remplissaient à pleine capacité la salle des Chevaliers sur la rue Ste-Marie est à la table d'honneur on pouvait voir outre M. et Mme Jean-Marie Roy, l'honorable Jean-Paul Cloutier et Mme Cloutier, le maire de Montmagny, le Dr Cajetan Gauthier, M. Hector Gaudreau, député de district et Mme Gaudreau, l'abbé Antonio Castonguay, vicaire à St-Thomas, M. Adrien Boudreau, ex-grand Chevalier, M. et Mme Jacques Morin. Ce dernier agissait comme maître de cérémonie.

En plus des personnes déjà mentionnées on remarquait la présence des Grand-Chevaliers des Conseil de St-Paul, St-Pamphile et L'Islet ainsi que la plupart des membres des deux familles Roy dont le beau-père du fêté, M. Louis-O. Roy, ancien maire de Montmagny.

Le souper fut ponctué de discours et à tour de rôle les conférenciers n'ont eu que des éloges pour ce travailleur infatigable qu'est le frère Jean-Marie Roy.

Appelé à donner la biographie du héros de la fête, le député de district, M. Hector Gaudreau, a rappelé que le frère Roy avait été initié le 28 novembre 1954, qu'il avait choisi intendand du Conseil en 1958 et qu'en 1960, il gravissait les échelons qui le menèrent au poste de Grand Chevaliers. Il résigna toutefois sa fonction en 1961 pour devenir le premier député du district 59,

qui venait d'être fondé par le juge Eugène Marquis.

A cette occasion les Chevaliers avaient organisé une magistrale fête à M. Roy. Ce nouveau poste, notre ami l'occupait pendant 6 ans. En juin dernier il était fait de nouveau Grand-Chevalier.

Son travail intelligent au sein de cet organisme lui valu l'admiration de ses confrères. Et pour bien lui prouver toute leur estime, dimanche soir, il lui ont offert une magnifique montre en cadeau de reconnaissance.

De belles gerbes de fleurs furent offertes respectivement à Mme Roy et à Mme Cloutier par Mmes Hector Gaudreau et Jacques Morin.

Dans son mot de remerciements, le frère Jean-Marie Roy, s'est dit ému de la fête dont il était l'objet et il a exprimé sa reconnaissance aux responsables ainsi qu'à tous qui ont voulu être présents à cette manifestation.



On aperçoit ici quelques-uns des 200 convives qui prenaient part à la fête au Grand-Chevalier J.-M. Roy. A l'arrière-plan on peut voir, la totalité des invités de la table d'honneur.

Baisse des investissements pour la construction à Montmagny en 1967

Nous publions ci-après un rapport sur les permis accordés par la Cité de Montmagny durant l'année 1967, comparativement à l'année 1966. Le tableau indique clairement qu'un plus grand nombre de permis a été accordé durant la dernière années, mais qu'en 1966, le montant des permis dépassait de \$750,227.00 ceux de 1967, ce qui veut dire évidemment, qu'il y a eu des constructions plus importantes en 1966.

A la deuxième section: "autres permis de construction", c'est-à-dire, les constructions autres que les maisons privées on voit un écart de \$286,891.00. Ces chiffres s'expliquent par la cons-

truction de la Caisse Populaire St-Thomas (\$118,000.), un plan de B.A. avec cinq réservoirs et un bureau d'environ \$75,000, et d'autres constructions relativement importantes: Montmagny Chain Saw, Jules Roy, Texaco Michel Mercier, et Paul-E. Gaudreau.

A l'item, "permis d'agrandissement", il y a aussi une surprenante diminution de \$542,915. Elle provient, en grande partie, de l'aile ajoutée au Foyer d'Youville au montant de \$470,000, en 1966. A ceci, s'ajoutent d'autres rénovations importantes: Léo Leblanc, Lemieux & Proulx, Couvoir Coopératif, Société Coop., Agricole etc.

ANNEE		NOMBRE	VALEUR	
1966	Construction domiciliaires	12	\$152,440.00	
1967	Construction domiciliaires	20	\$231,100.00	\$ 78,660.00 Augmentation
1966	Autres permis de construction	31	\$373,540.00	
1967	Autres permis de construction	30	\$ 66,649.00	\$286,891.00 Diminution
1966	Permis de réparation	38	\$ 82,195.00	
1967	Permis de réparation	42	\$104,304.00	\$ 22,109.00 Augmentation
1966	Permis d'agrandissement	14	\$634,350.00	
1967	Permis d'agrandissement	29	\$ 91,435.00	\$542,915.00 Diminution
1966	Permis de transformation	13	\$ 75,930.00	
1967	Permis de transformation	23	\$ 45,550.00	\$ 30,380.00 Diminution
1966	Permis de démolition	6	\$ 4,695.00	
1967	Permis de démolition	7	\$ -----	\$ 4,695.00 Diminution
1966	Permis de déménagement	9	\$ 25,740.00	
1967	Permis de déménagement	19	\$ 32,625.00	\$ 13,885.00 Augmentation
1966	Total des permis accordés	126	\$1,348,890.00	
1967	Total des permis accordés	183	\$ 598,663.00	\$ 750,227.00 Diminution

On a été prudent cette semaine

Avec l'état glissant des rues et la neige qui rend la conduite difficile on aurait pu déplorer plus d'accrochages d'autos ces derniers temps. Heureusement, la police municipale de Montmagny ne rapporte que quelques accidents mineurs.

Dimanche, soir de la Fabrique et Boulevard Taché est, la Chevrolet de Mlle Suzanne Corneau a subi des dommages pour environ \$150. après le choc subi con-

tre l'auto de M. Rosaire Rochefort, une Plymouth 66.

Lundi, vers 13h.20, M. Cyrille Paradis qui avait stationné son auto sur le terrain de Lemieux et Proulx, constata qu'un autre véhicule lui avait laissé sa carte de visite en causant des dommages pour environ \$150. à sa Plymouth. L'auteur de l'accident fila à l'anglaise, sans laisser d'adresse. La police tente d'éclaircir ce "hit and run".

"Une colonie de vacances accueillera les enfants dès cet été"

(Me Yvon Mercier)

"Une colonie de vacances pour les enfants de notre région, n'est pas un luxe. Le Richelieu s'est porté acquéreur du lac des Prairies et dès le printemps prochain, les enfants moins favorisés puissent y passer une partie de leurs vacances l'été prochain." C'est par cette déclaration que le président du Club Richelieu de Montmagny, M. Yvon Mercier a inauguré une conférence de presse, que lui et les membres du conseil d'administration avait convoquée, mardi.

APPEL A LA POPULATION

M. Yvon Mercier a particulièrement insisté sur la collaboration de toute la population et des autres organismes, qui est nécessaire, selon lui, à la réussite d'un tel projet. "Les promoteurs de la colonie disposent de quelques milliers de dollars, mais l'aménagement convenable des abords du lac et la construction de quelques locaux exigera des sommes assez élevées, "explique M. Mercier, qui continua en disant: "Ce n'est pas notre intention d'élever un éléphant blanc. Nous voulons commencer modestement, selon nos ressources, mais nous sommes assurés que la population qui verra les immenses services que cette colonie peut rendre, nous permettra de donner plus d'envergure au projet d'ici quelques années."

Il y a quelques mois, cette idée d'une colonie de vacances lancée par le Richelieu, paraissait assez abstraite et sa réalisation semblait lointaine, mais au cours de cette conférence de presse, Me Mercier a clairement indiqué, appuyé par les membres de son exécutif, que ce projet leur tenait à coeur. D'ailleurs, l'électricité serait installée au printemps et un puits sera creusé.

Les promoteurs de cette colonie sont d'autant plus assurés du succès de l'entreprise, que des pourparlers avec le Richelieu de St-Jean-Port-Joli et La Pocatière indiquent que les amis Richelieu de ces endroits sont disposés à appuyer le projet.

Les Pères de St-Vincent-de-Paul ont accepté de diriger la colonie, c'est officiel. Ils seront secondés par des moniteurs diplômés. "On peut donc être assuré que les enfants seront entre les mains de guides compétents et expérimentés" a dit un porte-parole du Richelieu.

Le camp pourrait loger environ 150 enfants qui feraient des séjours de deux à trois semaines, sur les bords de ce magnifique lac des Prairies, situé à trois milles de Ste-Louise.

UNE LACUNE A COMBLER.

"Il faut que les enfants puissent bénéficier des avantages de la vie en plein air, de pouvoir développer harmonieusement leur personnalité en groupe. Une colonie de vacances est le milieu tout désigné pour répondre à ces besoins" d'affirmer le président

du Richelieu. Me Mercier, que sa profession d'avocat place souvent au coeur de problèmes pénibles de délinquance a ajouté: "Les cours sont pleines de jeunes, qui faute de loisirs bien organisés, sont entraînés dans des activités répréhensibles. C'est l'absence de milieux où les jeunes peuvent se distraire ensemble qui cause souvent la délinquance".

GRAND BAL RICHELIEU.

Tout en participant à une grandiose manifestation, la population de Montmagny et la région aura l'occasion d'apporter son appui à la réalisation de cette colonie de vacances. En effet, les recettes seront entièrement versées au fond de ce camp d'été. Ce grand bal Richelieu sera sous la présidence d'honneur de l'honorable Jean-Paul Cloutier et de Madame Cloutier et il aura lieu au Bûcheron le 17 février. L'habit de soirée et la robe longue seront de rigueur et l'entrée exigée sera de \$20.00 le couple. Ceux qui désirent assister au bal, pourront communiquer avec les responsables de la fête: MM. Jean-Paul Léveillé, Patrice Corriveau et Jean-Marie Proulx.

DEGUSTATION DE VIN ET DE FROMAGE.

Dans les cadres des Fêtes d'Hiver, le Richelieu a aussi annoncé une dégustation de vins et fromages. MM. Paul Dolan et Réal Montminy sont chargés de mener à bien cette activité.

RENCONTRES INTER-ASSOCIATIONS.

Afin d'amener les membres des différents groupements à mieux se connaître le Richelieu encourage les rencontres entre les associations. Ainsi, le 29 janvier un souper aura lieu à l'Hôtel Montmagny et tous les membres de toutes les associations de Montmagny, sont conviés. Le conférencier sera M. Pierre Laporte.



Une bonne source de bactéries lactiques indispensables. Chaque comprimé contient un minimum de 10 millions de bactéries lactiques actives.

ROLMEX INC.

ROLAND ST-PIERRE, drès.

LOUIS GAULIN

REPRESENTANT

11, Ave Ste-Brigitte

Montmagny — Tél.: 248-3930

Montmagny Chain Saw Reg'd
GERARD CHABOT, prop.

BATEAUX PRINCECRAFT
MOTEURS EVINROAD
AUTO-NEIGE "MOTO-SKI"

Tél.: 248-3411 DISTRIBUTEUR DES SCIES A CHAINES
65, Boul. Taché Ouest, Lombard - Canadian - Sthil
Montmagny Homelite

VENTE ET SERVICE
REPARATION DE TOUTES MARQUES

VENDEUR

autos et camions

Nous sommes à la recherche d'hommes résidant dans les comtés de **MONTMAGNY** ou **L'ISLET**, mariés de préférence et ayant l'expérience du public et des affaires.

Les candidats choisis recevront un cours de formation à nos frais. - Bonnes conditions de travail, salaire de base, commission boni, fêtes chômées ainsi que vacances annuelles et assurance-maladie.

S.V.P. faire application en donnant votre âge, degré d'instruction, expérience et emplois précédents ou actuels.

Ecrire à: DEPARTEMENT "C"

a/s Journal Le Peuple,
62, rue St-Jean-Baptiste est,
Montmagny.

Toute demande gardée strictement confidentielle.

nous avons entendu dire

Que la "Famille du Campeur 1967" serait honorée à la salle des Chevaliers de Colomb de Montmagny, le 27 janvier à 21 heures.

Que samedi, 27 janvier, il y aura, marathon de ballon-balai à St-Pamphile.- Le lendemain, marathon junior B de hockey également à St-Pamphile et couronnement de la reine du Carnaval.- Le 28 janvier, courses d'autos-neige à St-François.

Que l'ouverture d'un Centre de main d'oeuvre provincial à Montmagny ne devrait pas tarder.

Que le public est toujours bienvenu aux soirées de danse du samedi à la Salle d'Accueil de Montmagny.

Que la plupart des employés de l'assurance-chômage de Montmagny iraient travailler à Québec.

Que dans les cadres du Carnaval de St-Pierre il y aura couronnement de la Reine le 28 janv. le 3 fév., ballon-balai et le 4 fév. courses d'autos-neige.- Qu'il y aura marathon de hockey intermédiaire "C" à St-Jean-Port-Joli le 28 janvier.

Que M. Paul-Emile Robin, président de la section de tir de l'Ass. Chasse et pêche, vous invite à venir voir les tireurs à l'action tous les lundis et mercredis de 19h. 30 à 22 heures, au sous-sol de la Légion canadienne.

Que des pourparlers sont en cours et qu'il se pourrait que Jean-Claude Roy, de St-Valier livre un combat contre George Chuvalo pour le championnat du Canada.

Que le Richelieu invitait les membres des autres organismes à son souper du 29 janvier à l'Hôtel-Montmagny où le conférencier-invité sera M. Pierre Laporte.

Que les parents devraient profiter de la semaine du hockey mineur qui commence le 20 janvier, pour aller encourager les jeunes au cours des rencontres.

Qu'une fois de plus, Maurice Richard s'est prononcé en faveur du port obligatoire du casque au hockey après la tragédie de Bill Masterton.

Que Ville de LaPocatière bénéficierait dès l'été prochain d'un Aéroport municipal.

Course de raquettes le 10 février

Des courses de raquettes seront organisées dans les cadres des Fêtes d'Hiver de Montmagny. Ces compétitions se dérouleront le samedi 10 février sur la Rivière-du-Sud.

Plusieurs inscriptions sont attendues et quelques participants de l'extérieur se joindront probablement au nombre.

De magnifiques trophées seront remis à l'enjeu.

Jean Jacques et le Club Sportif Le Bûcheron invitent les coureurs de raquettes, vieux comme jeunes à s'inscrire le plus tôt possible.

Ceux qui se sentiraient incapables de courir mais qui possèdent des raquettes et qui voudraient les prêter, sont les bienvenus. Ils peuvent communiquer avec Jean Jacques à 248-3553. précieuse ou 248-2405. Cette collaboration serait très appréciée.

Tournoi mixte de quilles

Un grand tournoi reprise mixte de petites quilles aura lieu au Foyer des Quilles, du 18 au 28 janvier. Ce tournoi est qualifié de "reprise", parce que les participants peuvent le reprendre plusieurs fois. Des prix en argent seront remis aux gagnants. L'invitation s'adresse à tous les quilleurs et quilleuses.

La remise des récompenses aura lieu à un souper organisé par le Club du Quilleur à l'Hôtel Montmagny, dimanche le 28 janvier à 18 heures. Tirage d'un prix de présence: un fauteuil, don de Alimentation Jules Roy.

Bienvenue à tous.

Antonio Clouston.

Un insigne du Dog-Derby

sera mis en vente

à partir de lundi

Toute la population de Montmagny et les environs pourra assister les 3 et 4 février prochains à la grande course annuelle de chiens qui sera disputée sur

Grande course d'autos-neige dimanche à St-François

(TT) Dans le cadre du 14^e festival d'hiver de Saint-François, une grande course de ski-doo sera présentée dimanche le 28 janvier, sur les terrains du Centre de loisirs de cette municipalité.

M. Wilfrid Marceau, président des fêtes, nous communique que la plupart des grands champions de la région et de l'extérieur se inscrivent pour cette classique.

Les vainqueurs des différentes compétitions se partageront une importante bourse de \$200.

Le président Marceau invite la population à assister à cette grande manifestation de même qu'au souper et à la soirée qui suivront la course. C'est d'ailleurs, à cette occasion que l'on remettra les prix aux champions des épreuves de l'après-midi.

ACTIVITES A VENIR

Comme la plupart des carnivals, celui de St-François est organisé non seulement pour divertir la population mais surtout pour recueillir les fonds nécessaires à l'organisation de loisirs sains.

Une des principales sources de revenus du festival, c'est la vente de la bougie qui se fera samedi le 3 février. Des solliciteurs à 22 heures tous les foyers des municipalités suivantes: Montmagny, St-Pierre, Berthier, St-Valmier, St-Charles, St-Gervais, St-Rephael, St-Paul et finalement St-François.

Le même soir, soit samedi soir le 3 février, une autre manifestation populaire aura lieu à St-François. Il s'agit de l'arrivée du Bonhomme carnaval que tous attendent avec impatience.



Riv-du-Sud et où plus de 25 atelages se disputeront les honneurs du parcours de 13 milles.

Comme aucun prix d'entrée n'est chargé pour cette pittoresque compétition, les promoteurs ont dû trouver un moyen pour rencontrer les dépenses qui seront encourues. C'est ainsi, qu'à partir de lundi prochain, un magnifique insigne (tag-day) sera mis en vente, au prix de 0.25.

UNE COURSE SPECIALE

Il y aura du nouveau cette année à cette course de chiens. En effet, les amateurs pourront démontrer leurs talents puisqu'une course de 4 milles, à trois chiens, sera disputée sur la Rivière-du-Bras. Cette nouvelle attraction sera présentée le dimanche 4 février.

La remise des trophées aura lieu dimanche après la course, à

l'Hôtel Montmagny. C'est devant cet hôtel qu'auront lieu les départs et les arrivés.

Tous ceux qui désirent des informations ou veulent s'inscrire, peuvent s'adresser à M. Jean-Charles Proulx, tél.: jour 248-0801, le soir à 248-1903.

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine qui vient, le Dr Rémi PREVOST Tél.: 248-0942 86, rue St-Thomas.

sera le médecin en fonction.

Manoir des Érables



ROGER FRECHETTE, GERANT

Spécialités: Noces - Fiançailles - Anniversaires - Réceptions dans les salles ou à domicile -

Aussi service de banquets commençant au printemps 68

au Club de Golf de Montmagny.

Toute la population est invitée à venir déguster les spécialités du chef, en particulier les dimanches.

Notre grande variété de vins agrémentera votre repas.

L'endroit par excellence pour les diners d'hommes d'affaires

MOTELS CHAUFFES - DOUCHE - RADIO - TELEPHONE

Montmagny, Qué. Tél.: 248-0100

CLAIRE, RAYMOND

et les

VAGABONDS

EN TRES GRANDE VEDETTE CETTE SEMAINE AU

CENTRE CIVIQUE DE MONTMAGNY

Aussi à votre disposition

SALLES POUR RECEPTIONS D'ETOUS GENRES



en plus DANSE TOUS LES SOIRS AU SALON-BAR

Ouvert le DIMANCHE

St-Pamphile sera le site du marathon provincial 1968 de courses à pied

En dernière heure, nous apprenons que l'Association Amateur Athlétique de la Province de Québec vient de décider que St-Pamphile sera le site du Marathon de Championnat PROVINCIAL de course à pied, classe ouverte, pour 1968, qui aura lieu dimanche le 18 août prochain.

On sait que la ville de Noranda, en Abitibi, l'avait obtenu en 1967. Trois autres villes avaient fait application pour 1968. Ce sont Shawinigan, Rimouski et Trois-Rivières.

DANS LA LIGUE INTERMEDIAIRE DE L'ISLET

La lutte devient serrée pour la première position

Alors que la cédule régulière de la Ligue O'Keefe tire à sa fin, puisque dans 15 jours tout sera complété, la lutte pour la 1ère position est de plus en plus corcée, à un tel point qu'il faudra drablement attendre à la toute dernière partie pour connaître le gagnant. Les surprises enregistrées au cours de la semaine dernière furent certes les deux victoires remportées par les Matériaux Blanchet au dépend du Dany et du St-Jean Port-Joli qui subissait sa première défaite de la saison. Les Matériaux Blanchet, une équipe comptant sur plusieurs vétérans préconisant surtout le jeu rude, a fait un nettoyage complet au sein de l'équipe, se'st appliqué à jouer du jeu rapide dénué de rudesse, ce qui leur a permis de se relever du plancher après deux défaites consécutives par blanchissage, et

de remporter deux précieuses victoires. Il faut les féliciter pour leur tenue lors des dernières parties, vraiment ils étaient méconnaissables.

Les Olympiques de Ste-Félicité, grâce à l'aide apportée par les autres équipes de la ligue, retourneront à l'action cette semaine avec une équipe renforcée. Espérons qu'il sauront bien figurer. Le Dany de St-Pamphile et les Matériaux Blanchet ont effectué une transaction lundi soir dernier, le premier cédant le joueur de défense André Pelletier en retour de l'ailier gauche Michel Boucher. Les deux joueurs semblent s'adapter très rapidement au jeu de leurs nouvelles équipes.

Jean Roch Bernard, pub.

St-Pamphile aura son athlète de l'année

M. Jean-Roch Bernard, président de la Commission des Loisirs de Ville de St-Pamphile, a annoncé qu'un comité formé de trois membres désignera chaque année l'athlète qui se sera le plus distingué au cours des douze derniers mois à St-Pamphile. Ce jury comprendra le maire de la ville, le président de la Commission des loisirs et le président de la Jeune Chambre.

Le trophée de l'ATHLETE DE L'ANNEE sera attribué à l'occasion du Carnaval. C'est donc

dire qu'on tiendra compte des exploits réalisés par les sportifs ou sportives de 8 à 40 ans du 1 février au 31 janvier, et résidant à St-Pamphile.

Les promoteurs de cette heureuse initiative espèrent ainsi encourager et promouvoir le sport sous tous ses angles. Ils espèrent que tous les organismes locaux qui s'occupent de loisirs, soumettront les noms de leurs athlètes pour qu'ils soient candidats à l'obtention de cette importante récompense.

Echos sportifs de la Comm des Loisirs de St-Pamphile

Le secrétaire de la Commission des loisirs de Ville de St-Pamphile, M. Jn-Roch Bernard, nous communique les principaux échos des sports pratiqués dans cette municipalité.

Marathon de ballon-balai

Un grand marathon de ballon-balai mixte aura lieu samedi prochain, le 27 janvier de 9 heures à 23 heures. Quelque 24 équipes

venant de tous les coins de la province, de puis Rimouski jusqu'à Québec, participeront à ce tournoi.

Tournoi de hockey

Egalement dans le cadre du Carnaval 1968, le Marathon de hockey Junior B, se déroulera dimanche le 28 janvier, de 13 heures à 22 heures, avec des équipes de Rimouski, Montmagny, St-Pamphile etc.

NOUS ALLONS TOUS AU

Sombrero
JAN. 25-27-28 JEU. SAM. DIM.

FANTOMAS
LA GROSSE CAISSE

LAFONTAINE
EN MIDNIGHT-SHOW
A 11h.30
vendredi, samedi 2-3 fév.

LE SPORT FAVORI DE L'HOMME
EN COULEURS
TECHNICOLOR
Rock HUDSON
Paula PRENTISS

TACHE
DU 27 AU 2 FEVRIER
Horaires: "Le gentleman de Cocody" - 7h.30
"Le chant du monde" - 9h.10

LE CHANT DU MONDE
LE DRAME ÉMOUVANT D'UNE JEUNE AVEUGLE DESHONORÉE ET ABANDONNÉE!
CATHERINE DENEUVE
ANDRÉ LAWRENCE
HARDY KRUGER
Un film de MARCEL CAMUS
TICKET D'OR DU MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE

gentleman de COCODY
le film le plus casse cou de JEAN MARAIS
Il faut le voir pour le croire
NANCY HOLLOWAY
EASTMANCOLOR FRAMSCOPE

Un programme pour tout ceux qui ont le coeur jeune!

LAFONTAINE
DU 27 AU 2 FEVRIER POUR TOUS
Horaires: "Le dernier pari" - 7h.30
"Bang Bang" - 9h.15

Le film qui actuellement triomphe en France!

SHEILA BANG BANG
L'IDOLE DU DISQUE
SE LANCE AU CINÉMA ET FAIT BANG BANG

DANS LE FILM QUI BRISE LE MUR DU CINÉMA
AVEC GAIA GERMANI FRANCO FABRIZZI
TECHNISCOPE EASTMANCOLOR

Un bonheur qui ne devra rien à la chance, mais tout à l'amour!

LE DERNIER PARI
Participation musicale. LES "SURFS" - "LES GUITARES" - LES MODERN JAZZ DANCERS

ODILE VERSOIS
MICHEL LE ROYER
MAGALI NOËL
RAYMOND SOUPLEX

2^e FILM

Echos - Loisirs

C'est la semaine du hockey mineur à travers la province. Le slogan "accompagnez votre fils à l'aréna" est des mieux choisis. La présence des parents aux joutes de hockey stimule la participation des enfants et recon-

forte les organisateurs qui se défont sans compter.

Léandre Gaumont, Benoit Morin, Pierre Masson, Roland Fournier, Claude Boulet, Gerson Gosselin, Roch Richard, Philippe Lavoie, Mme P.E. Charbonneau et autres qu'on oublie, ne manquent pas de mettre ce slogan en pratique et cela régulièrement. Aux autres de les imiter au moins une fois dans l'hiver.

En parlant de cette semaine du hockey mineur, le service de hockey de la commission municipale des loisirs s'était promis de la célébrer avec éclat. Cependant, les responsables en ont appris la date par les journaux de la fin de semaine dernière. C'est une façon assez cavalière de considérer un membre que de lui faire savoir par d'autres ce qu'on exige de lui. Il est vrai que ces messieurs de la Q.A.H.A. ont eu passablement de chats à fouetter dans leur dispute avec les organisateurs du tournoi Pee-Wee de Québec. Ils désiraient tellement s'affirmer dans cette affaire qu'ils ont oublié leur propre boulot, le hockey mineur à travers la province.

Franchement, notre service de hockey aurait aimé mieux apprendre la date de la semaine du hockey mineur par les mêmes personnes qui sont venues nous demander la quotisation annuelle au début de la saison que par les journaux.

Denis Roy nous faisait part que malgré tout, on tâchera de faire quelque chose. Il est possible que deux équipes juniors se rendent évoluer dans le tournoi de St-Pamphile. Dimanche à l'aréna, ce sera la journée du hockey dans les cadres des fêtes d'hiver. Trois parties seront au programme dont l'une fera voir une de nos équipes juniors contre un club de l'extérieur probablement Trois-Pistoles.

La vente de la bougie a remporté un bon succès, près de 3,500 bougies ont été vendues en quelques heures. Quand on voit avec combien de régularité la population a été sollicitée dernièrement nous pouvons considérer cette réponse comme reconfortante de la part de notre population.

Les clubs sociaux ont donné un bel exemple de fraternité, d'entraide, et de collaboration en cette soirée de la flamme. Sachez en être fiers mesdames et messieurs.

L'Industrie Roy défait le A. Bélanger 4 à 3

L'équipe des industries Roy continue toujours sa marche ascendante pour l'obtention de la première position de cette ligue, alors qu'elle a vaincu l'équipe A. Bélanger à un compte de 4-3.

Michel Dubé ouvrit le pointage à 3:17 min. du premier engagement, complètent une stratégie de Raymond Fortin et Jacques Lemieux; ce même trio réussit encore à tromper la défense adverse en augmentant l'avance du Roy à 2-0 à 15:33 de cette même période. Mais une punition pour avoir retenu décernée à Raynald Fortin du Roy, permit à Gilles Bolduc de réduire la marge à un seul but.

À la 15ième seconde de jeu, Raynald Lévesque reçut une passe parfaite de Gilles Bolduc et déjoua Jacques Létourneau pour ainsi égaliser le compte. Au cours de cette deuxième période, le Roy écopa de quatre punitions, mais la défensive se montra autoritaire et repoussa les attaques adverses et leurs avants Pierre Lacombe avec l'aide de Jacques Lemieux, enregistraient le troisième but.

Mais le A. Bélanger ne se comptait nullement vaincu. Gilles Bolduc y alla de son 2e but de la joute avec l'aide de Claude Boulet et Raynald Lévesque pour encore égaliser le compte. Joseph Emond trompa la vigilance de Claude Richard du Bélanger pour marquer le but de la victoire. Le Roy voulant absolument garder son avance, opta pour la défensive, se contentant d'entrayer les efforts du Bélanger qui fut incapable de s'organiser pour égaliser le compte.

Le Trois-Pistoles vs les Royaux junior de Montmagny dimanche à l'aréna

Le hockey mineur ne passera pas inaperçu à Montmagny, une série de rencontres des plus intéressantes seront présentées au public. Denis Roy, régisseur du service du hockey à la commission des Loisirs, a organisé une rencontre junior en plus de la partie habituelle de la Ligue industrielle et une joute des Moustiques.

Le Pepsi-Cola de Trois-Pistoles, dirigé par Gilles Lepage, fait la pluie et le beau temps dans sa ligue. Denis Roy a désigné une équipe à la hauteur du défi pour les affronter dimanche, il s'agit des Royaux également en pre-

mière place dans leur ligue à Montmagny.

Si vous ne les avez pas déjà vus à l'action, venez voir ce que les Marticotte, Lemieux, Fournier, Dion, Robin, sont capable de faire contre des équipes de l'extérieur.

N'oubliez pas non plus que dix bâtons de hockey seront tirés parmi les billets d'entrée. Aussi une partie de l'Industrielle mettra aux prises le BELANGER vs MONTEL. D'autres attractions surprises seront au programme.

Qu'on se le dise, dimanche à 13h. 15 à l'aréna de Montmagny.

Statistiques

LIGUE JUNIOR B							
	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	PTS
BARONS	15	8	5	2	70	54	18
ROYAUX	16	8	8	0	52	68	16
CASTORS	17	7	9	1	80	81	15
EPERVIER	14	5	6	3	47	46	13

POSITIONS DES COMPTEURS:					
	PJ	B	A	PTS	PUN
C. Charbonneau (C)	17	16	18	34	50
M. Lemieux (R)	14	12	16	28	41
D. Gosselin (B)	14	7	19	26	11
A. Canuel (C)	15	12	12	24	15
J. Doyon (B)	11	12	9	21	9
R. Schmoth (B)	13	9	11	20	4
R. Fournier (R)	14	10	9	19	12

RECORD DES GARDIENS DE BUTS:				
	PJ	BC	BL	MOY
R. Casault (B)	15	54	0	3.60
J.G. Marticotte (R)	14	53	0	3.78
M. Leblanc (B)	6	21	0	3.53
R. Couloane (B)	3	11	0	3.66
J.-C. Richard (B)	3	12	0	4.00
B. Dubé (C)	16	75	1	4.68

LIGUE ADULTES							
	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	PTS
EPERVIER	11	6	2	3	44	26	15
CASTORS	11	4	4	3	37	35	11
ROYAUX	11	3	5	3	25	35	9
BARONS	11	3	5	3	24	34	9

POSITION DES COMPTEURS:					
	PJ	B	A	PTS	PUN
Pierre Richard	11	21	9	30	0
Michel Lepage	11	16	6	22	18
Henri Paradis	11	9	12	21	0
Charles Denaault	11	6	12	18	2
Clermont Bélanger	11	7	7	14	14
Michel Marier	10	7	5	12	2
André Cloutier	11	6	6	12	2
Pierre Casault	11	6	6	12	4
Michel Tondreau	3	3	8	11	0

LIGUE BANTAM							
	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	PTS
BARONS	10	8	1	1	38	14	17
CASTORS	10	5	4	1	25	24	11
EPERVIER	10	5	5	0	31	21	10
ROYAUX	10	1	9	0	17	52	2

POSITION DES COMPTEURS:					
	PJ	B	A	PTS	PUN
G. Gagné (B)	10	20	5	25	0
M. Tondreau (C)	10	14	4	18	6
S. Paradis (B)	10	6	8	14	6
S. Gosselin (B)	10	6	7	13	0
R. Caron (B)	10	6	7	13	4
J. Bouffard (B)	10	5	8	13	0
M. Dubé (B)	10	3	6	9	0

POSITION DES GARDIENS DE BUTS:				
	PJ	BC	BL	MOY
A. Bouffard (B)	10	14	2	1.40
M. Masson (B)	10	21	3	2.10
R. Laberge (C)	10	24	0	2.40
J.-M. Marois (R)	10	52	0	5.20


LIGUE PEE-WEE							
	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	TOT
CASTORS	7	7	0	0	21	7	14
AIGLES	7	6	1	0	30	10	12
OURSONS	7	3	3	1	23	23	7
LOUPS	7	2	4	1	15	23	5
LIONS	7	1	5	1	15	23	3
TIGRES	7	0	6	1	6	24	1

POSITION DES COMPTEURS:					
	B	A	PTS	PUN	
Normand Fournier (A)	12	9	21	0	
Yvon Bernier (A)	10	10	20	0	
Richard Masson (O)	13	4	17	2	
Jean Lemieux (O)	4	6	10	2	
Sarto Paradis (C)	5	4	9	0	
Yvon Picard (C)	6	2	8	2	
Martin Caron (L)	6	1	7	0	
Ghislain Gaudreau (C)	4	3	7	0	
Jean Audet (A)	4	3	7	2	
Pierre Lapointe (L)	5	3	8	0	

MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS:				
	PJ	BC	PP	MOY
André Richard (C)	6	7	20	
Jacques Clavet (C)	1	0	1	
Jean Caron (A)	7	7	21	1.00
	7	10	30	1.42

BUTS PLUS RAPIDES:				
1e période	2e période	3e période	16 dec.	20 jan.
Aigles 0.40 sec.				
2e période Tigres 0.45 sec.				
3e période Oursons 0.15 sec.				

LIGUE MOUSTIQUE							
	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	TOT
TAONS	5	5	0	0	24	5	10
BOURDON	5	2	2	1	12	11	5
MOUCHERON	5	2	3	0	11	15	4
PUCERON	5	0	4	1	3	22	1



Magasin du Chic Sportif

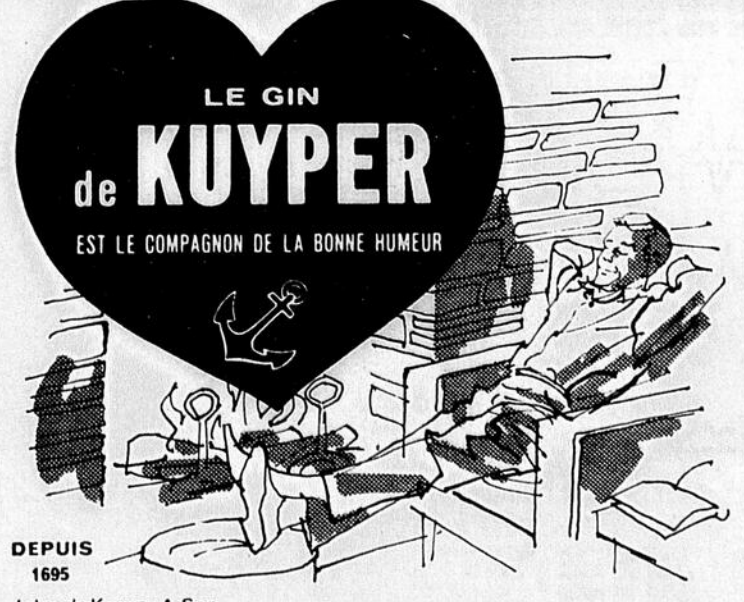
L'ENDROIT IDEAL POUR SE BIEN VETIR

Sommet du Chic Est. "BOB" robert normand

82, St-Jean-Baptiste Est, MONTMAGNY
Tél.: 248-3757

48, St-Jean-Baptiste Est, MONTMAGNY
Tél.: 248-1345

Spécialistes des vêtements sur mesures Samuelsohn



LE GIN de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

DEPUIS 1695

John de Kuyper & Son
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL • LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE



Tel.: 856 - 2975

GROS et DETAIL

BICYCLES - SCOOTERS AUTO-NEIGE "MOTO-SKI"
PECHE - CAMPING
CHALOUPE "PETERBOROUGH"
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"
PATINS - SKIS - HOCKEY
BALLE au CAMP - TENNIS

413, 8e RUE. LA POCATIERE, KAM. P.Q.

GRANDE COURSE



SKI-DOO

De

au Centre de Loisirs de St-Francois

Dim. le 28 janvier 1968

\$200.00 EN PRIX

TOUS LES CHAMPIONS DE LA RIVE-SUD SONT EN LICE

Souper et soirée avec orchestre après la course au Centre de Loisirs

DISTRIBUTION DE TROPHEES

L'inscription se fera avant la course

VENTE DE Janvier

TOUT EST REDUIT

Rabais de
25% à 50%

GRANDE VENTE DE BLANC

DRAPS BLANCS

de WABASSO - FAMILY
VALEURS A NE PAS MANQUER

DROITS (63x100) **2.89** ch
72x100
81x100

TAIES D'OREILLERS Blanc ou bordu- **.99** pr. Appareillant **1.19** pr.
re de couleur

Dessus d'OREILLERS avec zippers blanc **.99** pr.

SETS DE RIDEAUX comprenant: 1 rideau douche 72x72, 1 rideau fenêtre, 2 attaches
PLASTIC EPAIS **1.49** ch. PLASTIC 5 DIMENSIONS **3.79** ch.

DESCENTE de Bain comprenant: 1 tapis 36x24, 1 dessus toilette **3.89** ch.
LAVABLES

DEBARBOUILLETES 11x11 **.69** doz

LINGE de vaisselle coton 20x28 **3/.99** toile 16x28 **3/.79**

JOLIES POIGNEES DE RATINE COULEURS ASSORTIES **3/.59**

LINGE DE TABLE 15x15 **7/.89** A NETTOYER TRES PRATIQUE **5/.68**

JOLIS NAPPERONS de toile couleurs assorties **4/1.29**

Ensemble de serviettes imprimés et unis, comprenant: 3 morceaux chacun **2.19**

NAPPES de coton 50x50 **.99** 50x70 **1.49**

SERVIETTES Jacquard très jolies 20x40 **2/1.29** SERVIETTES RAYEES 20x40 15x25 **2/1.29 2/.99**

GRANDE VENTE DE LINGERIE

CAGOULES en fourrure BORG™ lavable à la machine 2 - 6x **8.95** 7 - 11 **11.95**

HABITS de neige Deux pièces, 100% nylon - Garanti imperméable 2 - 3 - 3x **12.95** 4 - 5 - 6 - 6x **13.95**

HABITS de neige Deux pièces - Fourrure "BORG" - Lavable 12 - 18 - 21 **12.95**

HABITS de ski-doo 100% nylon - Garanti imperméable 4 - 5 - 6 - 6x **11.95**

CAGOULES DE COTON QUATE pour garçons et filles - Fabrication canadienne - Couleurs et modèles assorties 2 - 6x **.99** S - M - L **1.29**

CHEMISES en Flanalette pour hommes et garçons - Fabrication canadienne 8 - 10 - 12 - 14 **1.59** S - M - L **1.99**

SPORT JACKET en Tweed et Corduroy - Garçons 7 - 8 - 10 **8.95** 12 - 14 - 16 **9.95**

GILETS STRECH pour garçons - Manches longues - Coul. assorties 4 - 6 - 6x **1.49**

GILETS STRETCH pour filles - Collet roulé avec zipper - Manches longues 7 - 8 - 10 - 12 - 14 **1.79**

JOLIES ROBES GOGO ORLON - Garanties lavable à la machine 4 - 6 - 6x **4.99** 7 - 8 - 10 - 12 **5.99**

BAS DE NYLON Première qualité - Teintes assorties - Haut extensible - 84 - 11 **4/1.00**

PANTIES DAMES Couleurs assorties - P.-M.-G. **3/.99**

SUPERS SPECIAUX

DRAPS MADEIRA Première Qualité 70 x 90
de FLANALETTE 1.99 chacun

COUVRE-LITS HEIRLOOM COINS RONDS AVEC FRANGES Blanc - Beige - Turquoise
96 x 108 et 81 x 108 **8.99**

COUVERTES Couleurs assorties 72 x 90
SURPRISE 3.89

D'AUTRES SPECIAUX VOUS SONT OFFERTS A NOTRE MAGASIN OU TOUT EST REDUIT

20% SUR TOUTES LES LIGNES D'HIVER

10% SUR TOUTES LES AUTRES MARCHANDISES

COIN DE L'ECONOMIE

20 AVE ST-MAGLOIRE, VOISIN DU COUVOIR COOPERATIF

TEL.: 248-1030

MONTMAGNY